

# ARGUMENTAIRE

Initiative populaire fédérale  
« **Stop aux abus de l'a  
sile !** »

(Initiative pour la protection des frontières)



# Août 2024

## Table des matières

1. Pourquoi l'initiative pour la protection des frontières est nécessaire	4
2. Chaos de l'asile : cela ne peut pas continuer	5
3. L'essentiel en bref	7
3.1. Que vise l'initiative ?	7
3.2. Comment l'initiative compte-t-elle atteindre ses objectifs ?	7
3.3. Quel est le champ d'action de l'initiative ?	8
3.4. Pourquoi ces mesures sont-elles importantes ?	8
3.5. La politique ne fait rien ! Le peuple doit prendre la main !	9
	9
4. Le texte de l'initiative	10
	11
5. Situation initiale : faits et chiffres	12
5.1. Chiffres records : 219'529 personnes dans le domaine de l'asile en Suisse	12
5.2. Un demi-million de demandes d'asile depuis 2000	13
5.3. Beaucoup plus de demandes d'asile avec les conseillers fédéraux socialistes	13
5.4. De plus en plus de personnes dans le système d'asile	14
5.5. La Suisse accorde l'asile de manière beaucoup trop généreuse	15
5.6. Une majorité d'hommes musulmans	16
6. Le système d'asile suisse souffre d'erreurs systémiques fondamentales	17
7. Nouvelle normalité ?	19
7.1. Nouvelle normalité ? Les demandeurs d'asile remplissent les gros titres et les prisons	19
7.2. Nouvelle normalité ? Les demandeurs d'asile et les clandestins sont les seuls à figurer en tête des statistiques de la criminalité	20
7.3. Nouvelle normalité ? Conflits importés	21
7.4. Nouvelle normalité ? « Chez vous, on peut voler et dealer »	22
7.5. Nouvelle normalité ? Jusqu'à 17x plus de délinquance chez les demandeurs d'asile	23
7.6. Nouvelle normalité ? 80% d'étrangers et de demandeurs d'asile dans les prisons suisses	24
8. Les demandeurs d'asile immigreront dans l'État social	26
8.1. Plus de 40% des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse sont des demandeurs d'asile	26
8.2. Aide sociale : augmentation dans le domaine de l'asile, diminution chez les Suisses	27
8.3. Une décision d'asile négative et percevoir quand même l'aide sociale	28
8.4. Un Africain sur trois dépend de l'aide sociale	28
8.5. Caisses d'assurance maladie gratuites pour les demandeurs d'asile	29
9. L'ouverture des frontières favorise l'immigration clandestine	30
10. Une fois que l'on est ici, on y reste	31

10.1. « Admission provisoire » : Le mensonge des 99%	31
10.2. « Cas de rigueur » : les milliers d'exceptions...	33
10.3. Ils perçoivent l'aide au développement, mais ne reprennent pas leurs migrants demandeurs d'asile	34
10.4. La politique migratoire de l'UE (Schengen et Dublin) est un échec	34
11. Les contribuables paient des milliards de francs pour le chaos de l'asile	35
12. Exemples d'abus du système d'asile	36
13. Quelle est la politique d'asile des autres partis ?	37
13.1. Comment les autres partis politiques bloquent les solutions sur l'asile au Parlement	37
13.2. Le PS et les Verts veulent accueillir des centaines de milliers de « réfugiés de crise » et de « réfugiés climatiques » du monde entier	40
14. Les abus en matière d'asile sont également à l'origine d'une croissance démographique effrénée	42
15. Le peuple doit prendre les choses en main : Oui à l'initiative « Stop aux abus de l'asile ! (Initiative pour la protection des frontières) »	43
16. Questions – réponses sur l'initiative	44

# 1. Pourquoi l'initiative pour la protection des frontières est nécessaire

La population suisse a raison de s'inquiéter : la migration illégale et les abus de l'asile sont deux des problèmes les plus urgents. **L'initiative pour la protection des frontières s'attaque aux abus concrets :**

Mauvaise pratique	Ce que veut l'initiative <sup>1</sup>
<b>Frontières ouvertes = immigration illégale, tourisme criminel, trafic de migrants</b>	Article 57a Protection des frontières nationales : Surveillance des points de passage de la frontière suisse, contrôles systématiques des personnes (procédures simplifiées pour les Suisses et les frontaliers).  <b>= Plus de sécurité pour la population !</b>
<b>Migration illégale = les requérants d'asile entrent en Suisse sans papiers, aidés par des passeurs criminels</b>	Les personnes qui ne sont pas autorisées à séjourner en Suisse ou qui n'ont pas d'autorisation d'entrée (par exemple un visa) se voient refuser l'entrée sur le territoire.  <b>= Mettre un terme aux activités des passeurs criminels et ne plus récompenser la migration d'asile illégale. Pour éviter que l'argent des contribuables ne soit encore plus dilapidé dans le domaine de l'asile !</b>
<b>Tourisme d'asile = les demandeurs d'asile voyagent à travers différents pays tiers sûrs et choisissent leur pays de destination pour déposer une demande d'asile.</b>	Les personnes qui arrivent en Suisse via un pays tiers sûr (dont font partie nos pays voisins) et qui déposent une demande d'asile n'obtiennent pas l'asile.  <b>= La base principale de l'abus de l'asile est stoppée. Il n'est pas acceptable que des demandeurs d'asile viennent en Suisse avec l'aide de passeurs criminels du monde entier et qu'ils vivent ici à nos frais et causent des problèmes.</b>
<b>Certains peuvent rester malgré tout pour toujours en Suisse grâce à « l'admission provisoire », malgré une décision d'asile négative</b>	L'abus du statut d'admission provisoire <sup>2</sup> doit être aboli.  <b>= Les personnes ayant reçu une décision d'asile négative ne seront plus récompensées par une « admission provi-</b>

<sup>1</sup> [initiative pour la protection des frontières \(web\)](#)

<sup>2</sup> Voir chapitre 10.1. « Admission provisoire » : Le mensonge des 99%

<b>soire »</b>	
<b>Des centaines de milliers de migrants clandestins venus du monde entier pour demander l'asile</b>	<p>Pour les personnes dont il est prouvé qu'elles sont menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle, le Conseil fédéral peut fixer un contingent d'asile de 5 000 personnes au maximum (conformément à l'article 121a, al. 2, de la Constitution fédérale).</p> <p><b>= La Suisse ne peut pas accueillir le monde entier, sinon nous détruirons notre prospérité et notre sécurité. Le contingent d'asile permet de limiter l'immigration illégale liée à l'asile.</b></p>
<b>Des centaines de milliers de clandestins en Suisse, dont personne ne sait exactement qui ils sont et où ils se trouvent.</b>	<p>Obligation pour les communes et les cantons d'informer la Confédération. Les clandestins doivent quitter la Suisse dans les 90 jours.</p> <p><b>= L'État de droit est enfin appliqué et pas seulement pour les automobilistes mal garés, mais aussi pour les nombreux clandestins qui ne devraient pas se trouver dans le pays.</b></p>

## 2. Chaos de l'asile : cela ne peut pas continuer

L'immigration illégale vers la Suisse est toujours aussi importante. En 2023, 30'000 soi-disant « demandeurs d'asile » sont à nouveau arrivés dans notre pays en provenance du monde entier. La majorité avec l'aide de bandes de passeurs criminels. Ils traversent d'innombrables pays tiers sûrs pour déposer une demande d'asile en Suisse. **Les coûts et la criminalité explosent** ; en 2021, la Confédération a dépensé 1.5 milliard de francs pour le domaine de l'asile. En 2023, c'était déjà 3.5 milliards. Cela représente environ 1'600 francs d'impôts pour une famille de quatre personnes. A cela s'ajoutent les coûts pour les communes, les écoles et les cantons. En outre, il ne se passe guère de jour sans que des actes de violence et des délits sexuels, des cambriolages et des vols soient commis.

Un retraité de 88 ans est brutalement battu sans raison par un Marocain de 31 ans à la gare centrale de Zurich.<sup>3</sup> Ledit Marocain est un demandeur d'asile qui cherche protection chez nous !

Un requérant d'asile iranien armé d'une hache et d'un couteau retient 13 otages dans un train près d'Yverdon.<sup>4</sup> La police abat le preneur d'otages. Les politiciens de la gauche rose-verte accusent la police et blâment notre État « raciste » pour l'escalade.<sup>5</sup>

<sup>3</sup> [Zürich : Un octogénaire a été violemment agressé à la gare centrale \(20 Minutes\)](#)

<sup>4</sup> [Terreur dans le train d'Yverdon : histoire d'une prise d'otages \(RTS\)](#)

<sup>5</sup> [Vaud: Pour l'extrême gauche, l'État est responsable de la prise d'otages \(blick.ch\)](#)

Dans un train entre Lugano et Chiasso, deux Algériens s'en prennent à une mineure.<sup>6</sup> Le matin à 7 heures. Les deux demandeurs d'asile avaient poussé la jeune fille dans les toilettes du train. Ce n'est que sous la pression politique que les médias publics relatent l'incident.

Voici trois exemples tirés du Tessin, de la Suisse romande et de la Suisse alémanique. Quel est leur point commun ? Ce sont principalement des hommes jeunes - musulmans - qui viennent en Suisse. **Ils arrivent illégalement dans notre pays. Ici, ils peuvent compter sur le soutien d'organisations d'aide, de partis de gauche-verts, de médias et d'avocats financés par les contribuables suisses et rares sont ceux qui peuvent être renvoyés dans leur pays d'origine.** L'industrie de l'asile est florissante et les passeurs font des affaires.

La Suisse a pratiquement abandonné le contrôle de ses frontières nationales. **Pour la plupart des pays en développement, il existe de facto un droit d'immigration par le biais de l'asile. Il est plus difficile pour un Américain hautement qualifié d'entrer en Suisse que pour un Somalien analphabète.** De plus, la majorité des migrants demandeurs d'asile ne présentent pas ou ne veulent pas présenter de papiers d'identité ; les autorités ne savent donc même pas qui entre dans le pays.

Il s'agit d'une bombe à retardement sociale. Trop de migrants issus de l'asile proviennent de cultures qui méprisent les femmes, sont criminels et peu ou pas formés - en bref, ils sont difficilement intégrables. Presque tous les jours, les demandeurs d'asile commettent des actes de violence, des viols, des cambriolages et des vols. **Ces personnes se retrouvent dans l'État social et la population active doit payer pour** les loyers, les primes d'assurance maladie, l'aide sociale, les frais de subsistance, l'intégration, les écoles, etc.

Nous avons un problème fondamental, c'est pourquoi il faut des solutions profondes. Comme les autres partis au Parlement ne veulent pas mettre fin au chaos de l'asile, **l'UDC Suisse a lancé l'initiative populaire fédérale « Stop aux abus de l'asile ! (Initiative pour la protection des frontières) ».** Le peuple suisse doit maintenant se prononcer.

### 3. L'essentiel en bref



#### 3.1. Que vise l'initiative ?

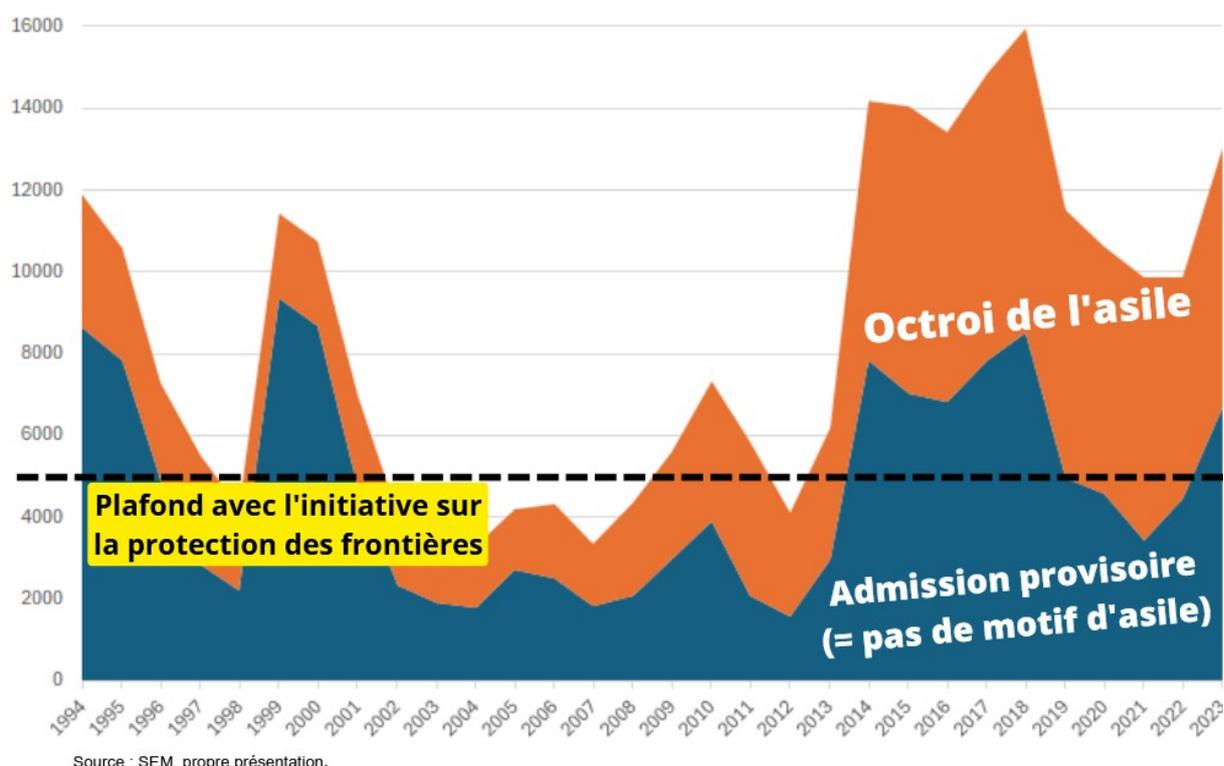
- Mettre fin au chaos de l'asile !
- Mettre un terme aux abus en matière d'asile !
- Lutter contre l'immigration illégale !
- Repousser la criminalité liée à l'asile !

<sup>6</sup> [Presunti reati sessuali sul treno, la politica interroga | laRegion.ch](http://laRegion.ch)

### 3.2. Comment l'initiative compte-t-elle atteindre ses objectifs ?

- Pas d'asile pour les migrants illégaux qui arrivent en Suisse avec des bandes de passeurs via des pays tiers sûrs (comme l'Italie, l'Autriche ou même la France).
- Un plafond de 5'000 véritables réfugiés par an au lieu de centaines de milliers de migrants en quête d'asile qui séjournent souvent illégalement chez nous.
- Les personnes dont la demande d'asile a été rejetée ne doivent plus avoir le droit de rester en Suisse. Cela concerne surtout les jeunes hommes originaires d'Afrique, d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie, de Turquie et des Balkans.
- Rétablissement des contrôles aux frontières suisses afin de stopper l'immigration illégale.

#### Plafond de 5'000 vrais réfugiés par an



Octroi de l'asile et personnes admises à titre provisoire.

Source : Secrétariat d'Etat aux migrations (présentation propre) <sup>7</sup>

### 3.3. Quel est le champ d'action de l'initiative ?

- Les communes et les cantons ne doivent pas tolérer la présence de personnes entrées illégalement en Suisse ; ils doivent les signaler à la Confédération dès qu'ils ont connaissance de leur présence.
- Les personnes entrées illégalement en Suisse doivent quitter le pays dans les 90 jours.
- Les personnes entrées illégalement en Suisse ne doivent pas avoir accès au système de sécurité sociale suisse.

<sup>7</sup> Secrétariat d'Etat aux migrations. 2024. statistiques sur l'asile. Situation du SYMIC au 31.03.2024

- Une fois l'initiative acceptée, plus aucune admission provisoire ne sera accordée et plus aucun nouveau permis ne sera délivré aux personnes admises à titre provisoire.

### 3.4. Pourquoi ces mesures sont-elles importantes ?

- Le système d'asile suisse est à la dérive ! Rien qu'en 2023, l'asile a coûté 3.5 milliards de francs suisses. Pour une famille de 4 personnes, cela représente environ 1'600 francs d'impôts par an ! A cela s'ajoutent encore les coûts dans les cantons et les communes.
- Le gouvernement a perdu le contrôle ! Aujourd'hui, plus de 200'000 personnes se trouvent dans le système d'asile. Une fois qu'une personne est ici, elle y reste. Presque aucun demandeur d'asile non légitime n'est expulsé.
- L'immigration liée à l'asile ne cesse de croître ! Chaque année, environ 30'000 personnes arrivent en Suisse en tant que demandeurs d'asile, souvent amenées dans le pays par des bandes de passeurs. Dans la plupart des cas, elles entrent via des pays tiers sûrs.
- Les demandeurs d'asile et les immigrés clandestins sont en tête des statistiques de la criminalité. Ils sont également en moyenne beaucoup plus criminels que la population suisse. Au cours des dernières années, la part de la population d'asile criminelle a augmenté de façon conséquente.

### 3.5. La politique ne fait rien ! Le peuple doit prendre la main !

L'UDC a déjà déposé plus de 220 propositions de solutions sous forme d'interventions contre le chaos de l'asile. La grande majorité d'entre elles ont toutefois été rejetées par le Parlement. Les autres partis et le Conseil fédéral n'entreprennent rien contre le chaos de l'asile. Il est grand temps que le peuple prenne la main !



## 4. Le texte de l'initiative

### Initiative populaire fédérale « Stop aux abus de l'asile ! (Initiative sur la protection des frontières) »

La Constitution fédérale<sup>8</sup> sera modifiée comme suit :

Art. 57a Protection des frontières nationales

<sup>1</sup> Les postes frontières suisses sont gardés, et les frontières nationales suisses sont surveillées. Les personnes qui entrent en Suisse sont systématiquement contrôlées. Le contrôle des personnes lors du passage de la frontière peut être effectué physiquement ou électroniquement. Des procédures simplifiées doivent être prévues pour les Suisses, pour les ressortissants étrangers titulaires d'un titre de séjour suisse valable pour une durée d'au moins un an et pour les frontaliers qui franchissent régulièrement les frontières nationales.

<sup>2</sup> Le législateur peut prévoir que certains groupes de personnes sont tenus de déclarer l'entrée en Suisse, notamment les ressortissants originaires d'États dont le nombre de ressortissants qui séjournent illégalement en Suisse est élevé. La Confédération et les cantons recensent à cet effet le nombre et l'origine des personnes qui entrent ou séjournent illégalement en Suisse.

<sup>3</sup> L'entrée en Suisse est refusée aux personnes qui ne disposent ni d'un titre de séjour valable ni d'une autre autorisation d'entrée.

<sup>4</sup> Ni l'entrée ni l'asile ne sont accordés aux personnes qui entrent en Suisse via un État tiers s'agissant de personnes qui, dans leur État d'origine ou dans leur dernier État de domicile, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse, de leur citoyenneté, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques, le Conseil fédéral peut fixer un contingent annuel d'octroi de l'asile au sens de l'art. 121a, al. 2, qui ne dépasse pas 5000 personnes.

<sup>5</sup> Dès que des autorités ou des corporations de droit public de la Confédération, des cantons ou des communes ont connaissance de personnes séjournant en Suisse sans titre de séjour valable ni autre autorisation d'entrée, elles les signalent immédiatement à la Confédération. Cette dernière veille, en collaboration avec les cantons, à ce que les personnes entrées ou séjournant illégalement en Suisse quittent le pays dans un délai maximal de 90 jours. Passé ce délai, l'affiliation à une assurance sociale suisse, notamment à l'assurance-vieillesse et survivants ou à l'assurance-invalidité, et à une assurance-maladie est exclue ; les conventions internationales de sécurité sociale sont réservées.

<sup>6</sup> Passé le délai prévu à l'al. 6, les contrats de travail conclus entre des employeurs et les personnes sans titre de séjour valable sont frappés de nullité et ne donnent notamment droit à aucun salaire ni à aucune autre indemnité ; toute infraction est punie par la loi.

Art. 197 al 17<sup>9</sup>

<sup>8</sup> SR 101

<sup>9</sup> Le chiffre définitif de cette disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après la votation populaire.

17. Disposition transitoire ad art. 57a (Protection des frontières nationales)

<sup>1</sup> Une fois que l'art. 57a est accepté par le peuple et les cantons, plus aucune admission provisoire n'est octroyée et plus aucun nouveau titre de séjour n'est délivré aux personnes admises provisoirement.

<sup>2</sup> Si le Conseil fédéral estime que l'art. 57a est incompatible avec un accord international, il renégocie les dispositions correspondantes de cet accord. S'il n'y parvient pas dans les 18 mois à compter de l'acceptation de l'art. 57a par le peuple et les cantons, la Suisse dénonce l'accord pour la prochaine échéance possible.

<sup>3</sup> D'ici à l'entrée en vigueur des dispositions législatives nécessaires, le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution correspondantes sous la forme d'une ordonnance dans les deux ans à compter de l'acceptation de l'art. 57a par le peuple et les cantons. Au demeurant, l'art. 57a est directement applicable dès son acceptation par le peuple et les cantons.



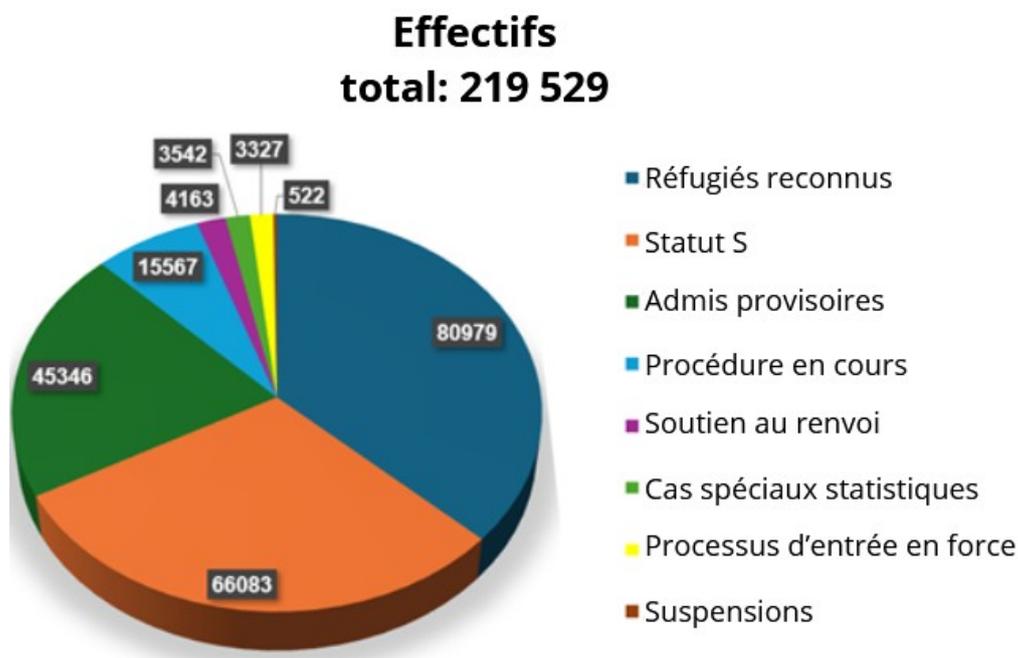
## 5. Situation initiale : faits et chiffres

L'année dernière, environ 1.25 million de demandes d'asile ont été déposées en Europe, sans compter les réfugiés ukrainiens ! Il s'agit en majorité de jeunes hommes musulmans. Cette migration illégale n'a depuis longtemps plus rien à voir avec le système d'asile initial. Avec l'aide de passeurs, les demandeurs d'asile sont acheminés de manière ciblée vers les pays où des prestations sociales intéressantes les attendent et où ils peuvent rester malgré une décision d'asile négative. **On pourrait aussi raconter l'histoire dans l'autre sens : Les pays qui luttent activement contre cette migration illégale sont contournés par les passeurs d'asile et leurs clients. La Hongrie, bien que située sur la route des Balkans, n'a reçu que 45 demandes d'asile en 2022<sup>10</sup>.**

Les chapitres suivants montrent, à l'aide de faits et de chiffres, l'évolution dramatique du système d'asile suisse.

### 5.1. Chiffres records : 219'529 personnes dans le domaine de l'asile en Suisse

A la fin décembre 2023, 219'529 personnes se trouvaient dans le domaine de l'asile en Suisse, soit donc 15'155 ou 7.5 % de plus que l'année précédente (204'374). Le nombre total correspond à **3x la population du canton du Jura**. 80'979 personnes sont des réfugiés reconnus, 45'346 ont été admises à titre provisoire.



Source : Statistiques de l'asile 2023<sup>11</sup>

<sup>10</sup> [Demandes d'asile dans l'UE | Parlement européen \(europa.eu\)](https://www.europa.eu)

<sup>11</sup> [Statistiques de l'asile 2023 \(admin.ch\)](https://www.admin.ch)

## 5.2. Un demi-million de demandes d'asile depuis 2000

En 2023, 30 223 demandes d'asile ont été déposées en Suisse. Cela représente 5'712 demandes de plus qu'en 2022 (+ 23,3 %).<sup>12</sup> Ce chiffre a presque été multiplié par trois depuis 2020. L'année 2024 risque également d'être une année record. Au premier semestre, 14 121 nouvelles demandes d'asile ont déjà été déposées. **Pour l'ensemble de l'année 2024, on prévoit encore 30'000 demandes d'asile.**

### Un nombre élevé de demandes quasiment en permanence !



Le nombre élevé de demandes d'asile n'est pas nouveau. Depuis des années, les demandeurs d'asile arrivent en Suisse de manière ininterrompue. **Beaucoup d'entre eux sont des migrants économiques ou des personnes en quête de profits dans l'État social suisse.** Un grand nombre d'entre eux sont des criminels ou sont transportés illégalement en Suisse par des bandes de passeurs criminels. Cette situation ne peut pas durer. Depuis l'an 2000, près d'un demi-million de demandes d'asile ont été déposées en Suisse !

## 5.3. Beaucoup plus de demandes d'asile avec les conseillers fédéraux socialistes

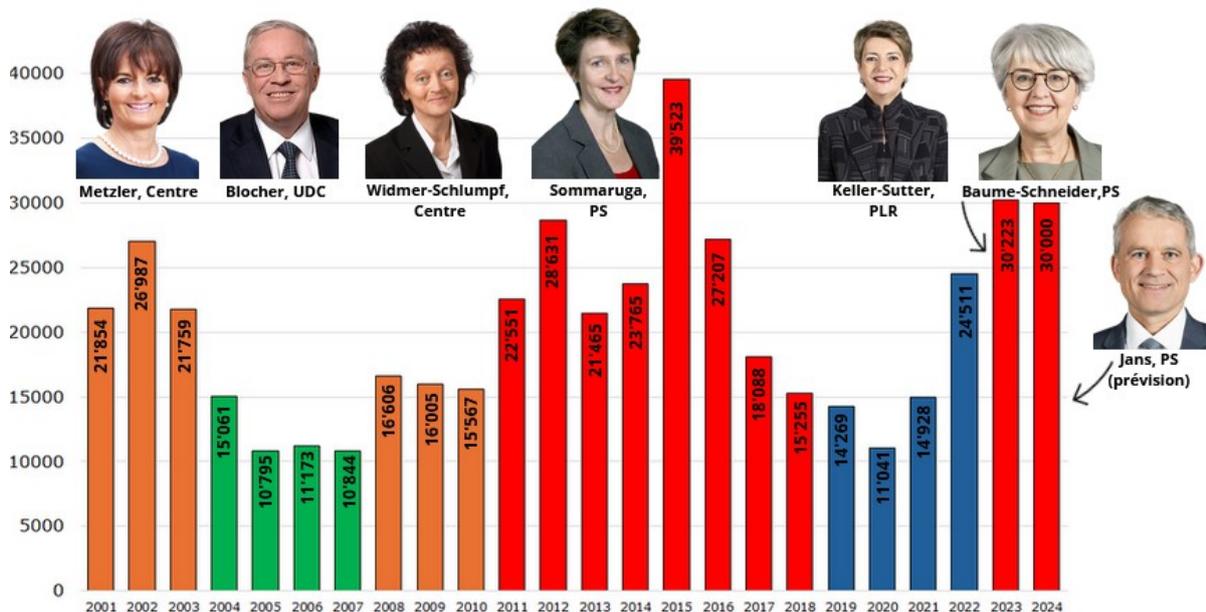
Le graphique suivant la montre : Le nombre de demandes d'asile augmente ou diminue en fonction de la direction politique du département de la justice. **Le conseiller fédéral UDC Christoph Blocher (2004-2007) a réduit de moitié le nombre de demandes d'asile en un an.** Sa recette : des procédures d'asile rapides, des rapports hebdomadaires des offices, des renvois immédiats et médiatisés. L'exemple de Blocher montre qu'une exécution rigoureuse a un effet dissuasif.

Sous son successeur, Eveline Widmer-Schlumpf (PBD, aujourd'hui au centre), les chiffres ont de nouveau augmenté de 50 pour cent. La politique d'accueil des chefs de la justice du PS, Simonetta Sommaruga, Elisabeth Baume-Schneider et Beat Jans, a entraîné un triplement des demandes d'asile. **Ce que l'on peut dire, c'est que les passeurs et leur clientèle d'asile réagissent immédiatement aux changements politiques.** Le durcissement de la politique d'asile de différents pays européens (dernièrement les Pays-Bas) va encore renforcer l'attrac-

<sup>12</sup> [Statistiques de l'asile 2023 \(admin.ch\)](#)

tivité du paradis suisse de l'asile. Afin de mettre fin aux abus en matière d'asile et à la migration des demandeurs d'asile vers la Suisse, il est urgent de signer l'initiative pour la protection des frontières !

### Christoph Blocher (UDC) a réduit les chiffres de l'asile de moitié



Nombre de demandes d'asile par an, coloré en fonction de l'appartenance politique du chef de département.  
Source : Secrétariat d'État aux migrations (statistiques sur l'asile à la fin de chaque année).<sup>13</sup>

Le pire, c'est que l'augmentation du nombre de demandes s'accompagne d'une augmentation du nombre d'octrois. Jusqu'en 2012, le nombre d'octrois de l'asile est resté relativement sous contrôle. **La conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga a fait en sorte que le taux de reconnaissance des demandes d'asile augmente massivement, rendant ainsi la Suisse encore plus attractive pour les réseaux de passeurs d'asile.** De plus, la majorité des demandeurs d'asile déboutés restent en Suisse (voir chapitre 9.1 « Admission provisoire : le mensonge des 99% »). C'est pourquoi l'initiative sur la protection des frontières prévoit un contingent maximal : Pas plus de 5'000 demandes d'asile ne peuvent être accordées chaque année. La Suisse s'assure ainsi que seules les personnes qui ont vraiment besoin de l'asile reçoivent cette aide humanitaire.

### 5.4. De plus en plus de personnes dans le système d'asile

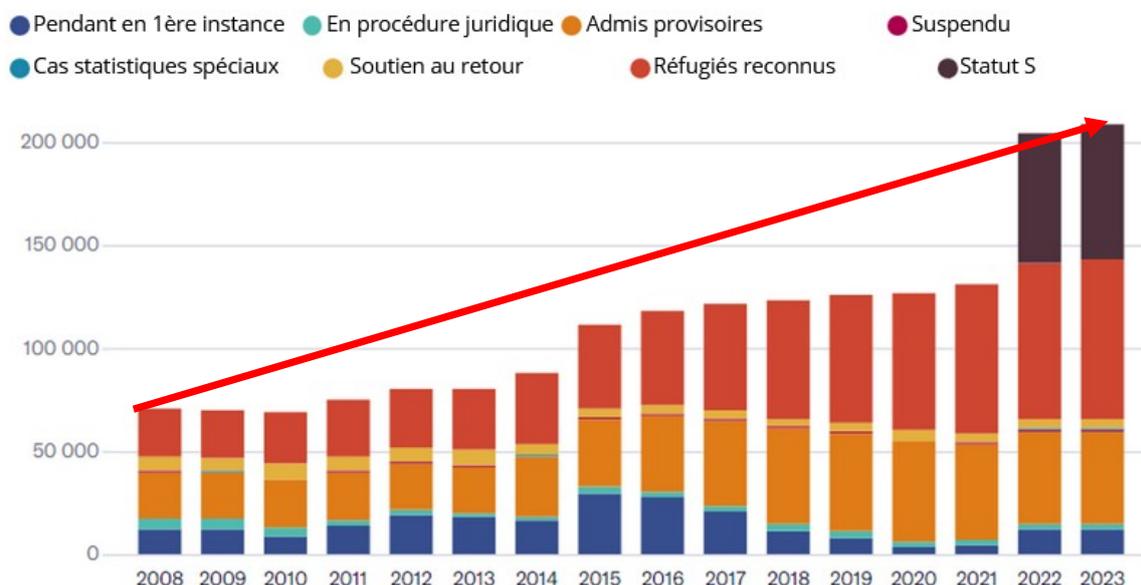
L'ensemble du système d'asile est un maquis. Il y a des réfugiés reconnus, des personnes admises à titre provisoire, des personnes bénéficiant d'une aide au retour ou encore le statut de protection S. **Cette division bureaucratique sert surtout à masquer la situation** : la population ne doit pas se rendre compte de l'ampleur réelle du chaos de l'asile.

Le fait est qu'il y a de plus en plus de personnes dans le système d'asile. Fin 2023, il y avait environ 220'000 personnes, contre 70'000 en 2010. Le nombre a été multiplié par trois. Même en comptant le statut de protection S, on arrive facilement à un doublement du nombre de personnes dans le système d'asile depuis 2010. De plus, les « réfugiés reconnus » et les « personnes admises à titre provisoire » n'apparaissent plus forcément dans les statistiques de l'asile après quelques années, mais peuvent obtenir un permis de séjour, voire un permis d'éta-

<sup>13</sup> Extrait du Secrétariat d'État aux migrations. Statistiques sur l'asile 2005-2023. Données pour 2024 : mars 2024  
page 13 sur 47

blissement, ou même être naturalisés plus tard et apparaître dans les statistiques comme « citoyens suisses ».

### Nombre de personnes dans le domaine de l'asile à la fin de l'année, selon le statut



2023: état fin juin

Source: SEM

NZZ / nth.

Nombre de personnes dans le domaine de l'asile à la fin de l'année, par statut.

Source : NZZ 2023.<sup>14</sup>

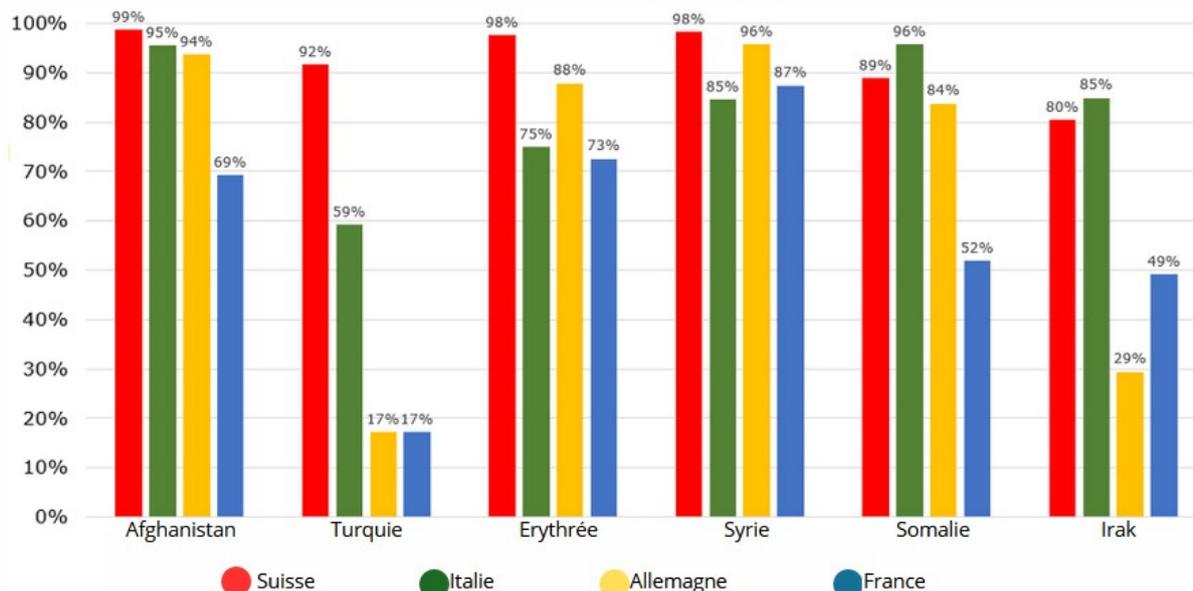
## 5.5. La Suisse accorde l'asile de manière beaucoup trop généreuse

Il n'est pas étonnant que la Suisse soit un pays très prisé par les demandeurs d'asile : Elle est très généreuse dans l'octroi du statut d'asile. **Entre 97 et 99% des Syriens, Erythréens, Turcs ou Afghans qui déposent une demande d'asile sont acceptés. Ces taux d'admission sont nettement supérieurs à ceux de l'Allemagne, de l'Italie ou de la France.**

La Suisse est 2x plus généreuse que l'Allemagne et la France, en particulier pour les demandeurs d'asile irakiens. En ce qui concerne les demandeurs d'asile en provenance de Turquie (un pays qui a ratifié la Convention européenne des droits de l'homme), la Suisse est sans surprise le leader absolu : sur 100 demandes d'asile, elle en accorde 98 en première instance, contre 66 seulement pour l'Italie, 40 pour l'Allemagne et 14 pour la France, toutes en première instance. Ces chiffres divergents mettent en évidence le chaos européen en matière d'asile.

<sup>14</sup> Neue Zürcher Zeitung, 21.07.2023. « Le nombre de personnes cherchant une protection en Suisse n'a jamais été aussi élevé - l'asile en chiffres », <https://www.nzz.ch/visuals/so-viele-menschen-wie-nie-suchen-schutz-in-der-schweiz-das-asylwesen-in-zahlen-ld.1735536>

## Décisions de première instance positives sur les demandes d'asile, par nationalité (%)



Décisions positives en première instance sur les demandes d'asile dans différents pays en 2023.  
Source : données Eurostat 2021, graphique UDC 2023.<sup>15</sup>

Cette attitude incohérente fait l'objet d'abus : **Alors que d'autres pays européens serrent la vis, la Suisse se montre de plus en plus généreuse.** Par exemple, le regroupement familial des personnes admises à titre provisoire est assoupli.<sup>16</sup> La fameuse procédure d'asile en 24 heures du conseiller fédéral Beat Jans dure en général 12 jours.<sup>17</sup> Le « ministre de l'Annonce » fait surtout du marketing médiatique, poursuivant en grande partie la politique d'asile qui a échoué de sa prédécesseuse et collègue de parti Elisabeth Baume-Schneider. Il a ainsi rejeté une proposition de l'UDC visant à instaurer des contrôles systématiques aux frontières. Selon lui, cela ne servirait à rien<sup>18</sup>, or, c'est tout simplement faux ; prenons l'exemple de l'Allemagne, qui au cours des 4 premiers mois de cette année a enregistré un nombre nettement plus élevé d'interpellations de passeurs, de refoulements à la frontière et 15'000 demandes d'asile en moins !<sup>19</sup> **La ministre allemande de l'Intérieur Nancy Faeser a déclaré :** « Depuis l'introduction des contrôles aux frontières, nous avons enregistré une baisse massive de la migration irrégulière en Allemagne, avec une baisse de 20% »<sup>20</sup>

## 5.6. Une majorité d'hommes musulmans

Même si les médias et les « organisations d'aide » aiment donner une autre image : La majorité des demandeurs d'asile sont des jeunes hommes originaires de pays musulmans. Les chiffres de l'année dernière le montrent de manière exemplaire<sup>21</sup>.

**Majorité d'hommes :** 71% des demandeurs 2023 sont des hommes (21'433 demandes).

<sup>15</sup> [Statistics | Eurostat \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eurostat/)

<sup>16</sup> Blick. [Bundesrat will kürzere Wartezeit beim Familiennachzug](#), 1.5.24.

<sup>17</sup> 20Minuten. [24-Stunden-Verfahren von Beat Jans dauern im Schnitt 12 Tage](#), 5.5.24.

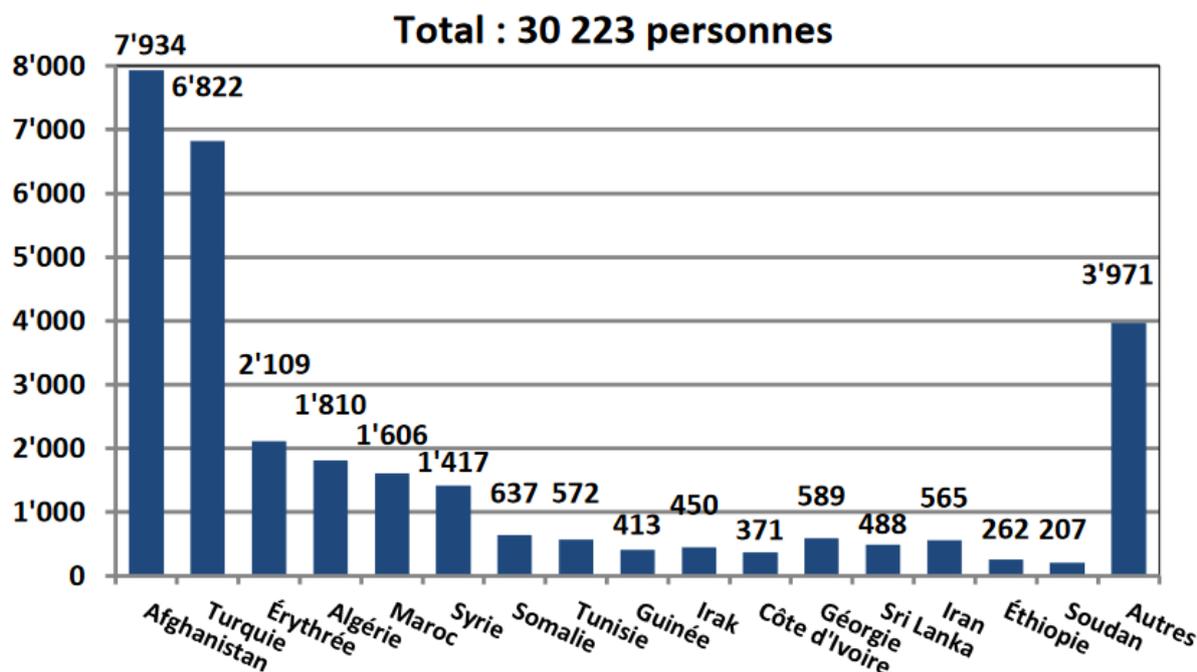
<sup>18</sup> [Ausserordentliche Session: Jetzt muss sich Jans erstmals der SVP stellen \(blick.ch\)](#)

<sup>19</sup> [Migration lässt sich also doch kontrollieren - Deutsche Grenzkontrollen zeigen Wirkung - WELT](#)

<sup>20</sup> [24-Stunden-Verfahren - 40 Prozent weniger Asylgesuche – das steckt hinter den Zahlen - News - SRF](#)

<sup>21</sup> [Statistiques de l'asile 2023 \(admin.ch\)](#)

**Majoritairement des musulmans** : Parmi les dix premiers pays d'origine, huit sont des pays presque entièrement islamiques : Afghanistan, Turquie, Algérie, Maroc, Syrie, Somalie, Tunisie et Iran. En Érythrée, près de la moitié de la population est musulmane. Les demandes des ressortissants des dix premiers pays représentent plus des trois quarts (79,6%) de toutes les demandes d'asile déposées. Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile sont :



Source : statistiques de l'asile 2023

## 6. Le système d'asile suisse souffre d'erreurs systémiques fondamentales

Le système d'asile suisse souffre d'erreurs systémiques fondamentales auxquelles personne ne s'attaque :

- **L'ouverture des frontières** : La Suisse a pratiquement abandonné le contrôle de ses frontières extérieures, ce qui est l'une des caractéristiques essentielles d'un État souverain. Elle n'est pas seulement ouverte aux quelque 500 millions de citoyens européens qui profitent de la libre circulation des personnes avec l'UE<sup>22</sup> et l'association de la Suisse à Schengen<sup>23</sup> et Dublin<sup>24</sup>. Pour la plupart des pays en développement, il existe également un droit d'immigration de facto par le biais de l'asile.
- **Mauvaise sélection** : Nous avons mis en place un système d'immigration pour les personnes originaires d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient sans jamais avoir eu recours à un vote démocratique. **Au lieu de choisir ceux que nous voulons et qui sont capables, nous préférons des immigrés malformés, issus de cultures étrangères et di-**

<sup>22</sup> <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2002/243/de>

<sup>23</sup> U.a. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0399>

<sup>24</sup> U.a. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=CELEX%3A32013R0604>

**fficiles à concilier avec nos valeurs.** Il est plus difficile pour un Américain hautement qualifié de venir en Suisse que pour un Somalien analphabète.

- **Faux réfugiés** : La loi prévoit l'octroi de l'asile aux personnes dont la vie ou l'intégrité physique sont menacées dans leur pays. En réalité, cela ne devrait être le cas que de très peu d'entre eux. Même la gauche le sait lorsqu'elle parle de « réfugiés économiques et de la pauvreté ». Les statistiques officielles en témoignent. Grâce à une question, nous disposons de chiffres sur ce que sont devenus les plus de 39'000 demandeurs d'asile en 2015.<sup>25</sup> L'asile n'a été accordé qu'à un peu plus d'un cinquième d'entre eux, mais près de 28 000 ont finalement obtenu le droit de rester sous une forme ou une autre, ce qui représente 70% des demandes !
- **Identité dissimulée** : Comme le SEM l'a confirmé dans une enquête de la Weltwoche, « une majorité des demandeurs d'asile » en Suisse « ne présentent pas de papiers d'identité ».<sup>26</sup> Cette majorité est terriblement élevée : chez les jeunes demandeurs d'asile, pour lesquels on dispose de comptages précis, elle est de 96.3% ! Sur 100 demandeurs, plus de 96 dissimulent donc leur véritable identité. Il est pourtant clair que celui qui est réellement persécuté politiquement et qui peut donc prétendre à l'asile doit avoir tout intérêt à prouver correctement son identité.
- **Jeunes hommes** : Le fait que les places d'asile en Europe soient principalement occupées par de jeunes hommes montre que ce ne sont pas les bonnes personnes qui arrivent. Parmi les « réfugiés » débarqués en Méditerranée entre janvier et août 2022, seuls 6% étaient des femmes.<sup>27</sup>
- **Système Dublin** : C'est un échec. Si le traité de Dublin était appliqué dans son intégralité, la Suisse n'aurait pratiquement pas de demandes d'asile. Notre pays est entouré de pays tiers sûrs de l'UE et n'a pas de frontière extérieure Schengen au sol. Selon les accords de Dublin, seules les personnes qui traversent l'espace aérien peuvent entrer en Suisse et y déposer une demande d'asile.
- **Procédure d'asile accélérée** : Ce système n'apporte aucune valeur ajoutée. Au contraire, comme les taux de reconnaissance et de protection battent des records, ces personnes ne font qu'accéder plus rapidement à tous les privilèges, aux frais des contribuables et avec l'aide d'interprètes et d'avocats.
- **Pratiquement pas d'expulsions** : Les demandeurs d'asile criminels ne sont pratiquement jamais renvoyés dans leur pays d'origine. Ils n'ont rien à craindre.

Le taux de criminalité parmi les demandeurs d'asile est effroyablement élevé (voir chapitre 7 « Nouvelle normalité ? »). Le taux élevé d'aide sociale est au moins aussi choquant. En 2020, il s'élevait à plus de 83% dans le domaine de l'asile et même à plus de 84% pour les réfugiés.<sup>28</sup> Même après des années en Suisse, la majorité écrasante des réfugiés reconnus ne veulent ou ne peuvent pas subvenir à leurs besoins. Cela représente une charge financière importante, y compris pour les cantons et les communes.

---

<sup>25</sup> La Suisse souffre d'une année record en matière d'asile, Die Weltwoche, 13. Juni 2019, <https://weltwoche.ch/story/schweiz-aechzt-unter-asyirekordjahr/>.

<sup>26</sup> « Asile pour inconnu », Weltwoche Nr. 32/2017.

<sup>27</sup> Operational Data Portal, Refugee situations, UNHCR, <https://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean>.

<sup>28</sup> [OFS - Domaine de l'asile](#) ; [OFS - Domaine des réfugiés](#).

## 7. Nouvelle normalité ?

### 7.1. Nouvelle normalité ? Les demandeurs d'asile remplissent les gros titres et les prisons

Les rapports hebdomadaires d'actes de violence sont éloquentes. Les exemples suivants se sont produits en l'espace de deux semaines seulement. Vous trouverez une collection d'autres cas depuis 2023 sous : [UDC Suisse - Nouvelle normalité ?](#)

**Nouvelle normalité ?**

**20 août, Zurich (ZH)**  
Un voleur roumain arrêté avec plus d'une centaines de téléphones portables volés.  
Source: blick.ch, 20. août 2024

**23 août, Thielle (NE)**  
2 requérants d'asile maghrébins causent un grave accident en roulant à vive allure au volant d'une voiture volée.  
Source: arcinfo.ch, 23. août 2024

**22 août, Yverdon-les-Bains (VD)**  
Une femme agressée par 4 dealers nigériens.  
Source: watson.ch, 22. août 2024

**Nouvelle normalité ?**

**7 juin, Genève (GE)**  
Deux jeunes Turcs arrêtés à Genève après un meurtre commis à Berlin (D).  
Source: 20min, 7 juin 2024

**9 juin, Wohlen (AG)**  
Un Macédonien et deux Italiens âgés de 16 à 18 ans tuent un Suisse à coups de couteaux.  
Source: 20min, 9 juin 2024

**9 juin, Olten (SO)**  
2 Maghrébins arrêtés après avoir volé un homme à un arrêt de bus.  
Source: blick.ch, 9 juin 2024

*Nouvelles normalité – compilations de gros titres de la presse. Source : udc.ch <sup>29</sup>*

Il suffit de jeter un coup d'œil aux gros titres pour constater l'état d'urgence absolu. Les problèmes liés aux demandeurs d'asile en Suisse sont omniprésents. Les autorités et les experts admettent volontiers qu'ils ne peuvent pas freiner cette évolution :

**Nouvelle normalité ?**

**18 mai, 30 avril, Vaud :**  
Trois après relay...  
2 sœurs issues de l'immigration en procès pour des projets d'attentats contre l'ONU à Genève et la Gay Pride.  
Source: rts.ch, 30 avril 2024

**12 mai, 30 avril, Berne**  
La po... dans... c'est... comm...  
Source: r...

**23 avril, Lucerne (LU)**  
Un Serbe tente d'assassiner son ex épouse à coups de couteau et d'aérosol enflammé.  
Source: blick.ch, 23 avril 2024

**8 mai, 26 avril, Zürich (ZH)**  
Un cuisinier quinquagénaire Tibétain condamné pour abus sexuels sur mineurs au travail  
Source: 20min, 26 avril 2024

**29 UDC, 26 avril, Chancy (GE)**  
Situé à deux pas de la frontière, un commerce cambriolé à la chaîne par des « malfrats venus de France »  
Source: 20min, 26 avril 2024

**Nouvelle normalité ?**

**5 avril, Zürich :**  
Deux adolescents Congolais arrêtés après des agressions et des menaces avec un couteau.  
Source: stadt-zuerich.ch, 5. avril 2024

**Nouvelle normalité ?**

**5 mai, Fribourg (FR) :**  
Albanais arrêtés après une vingtaine de vols, pour plus de 100'000 francs de bijoux  
Source: 20min, 27 mai 2024

**Nouvelle normalité ?**

**31 mai, Givisiez (FR) :**  
Roumains arrêtés après avoir volé une porte-monnaie d'une dame âgée  
Source: 20min, 31 mai 2024

**1er juin, Aarau (AG) :**  
Immigrants arrêtés : un Afghan en situation irrégulière, un Libyen et un Algérien qui transportent des objets volés, ainsi qu'un Érythréen condamné à purger une peine de prison.  
Source: 20min, 1 juin 2024

## 7.2. Nouvelle normalité ? Les demandeurs d'asile et les clandestins sont les seuls à figurer en tête des statistiques de la criminalité

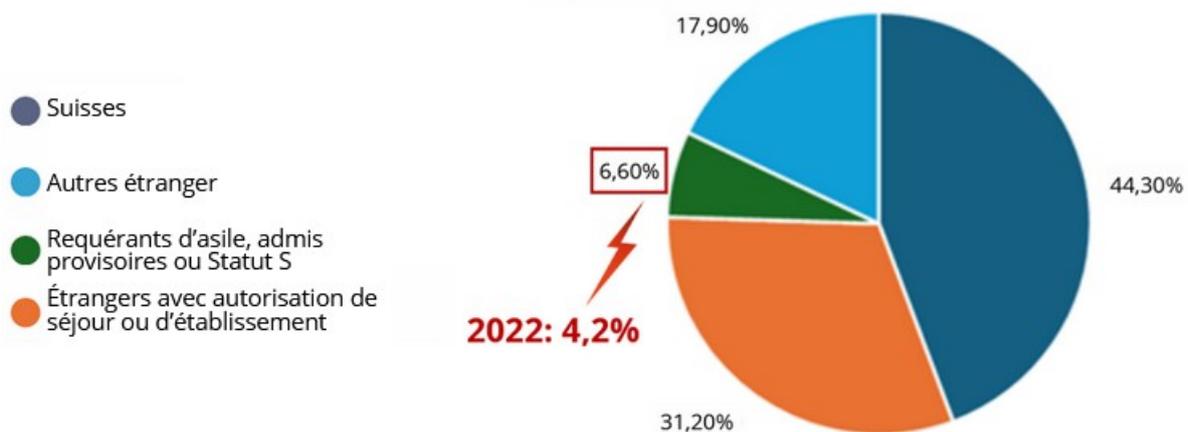
En 2023, un total de 522'558 infractions ont été enregistrées par la police, soit 1'432 infractions par jour ! C'est ce que montre la statistique policière de la criminalité de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2023.<sup>30</sup>

31.2 % de toutes les personnes mises en cause appartiennent à la population étrangère résidente permanente (32.1 % en 2022), 6.6 % à la population d'asile (4.2 % en 2022) et 17.9 % au groupe des autres étrangers (16.8 % en 2022). Cela signifie que 55.7% des délits enregistrés sont commis par des étrangers.

Alors que la part des Suisses et des étrangers établis dans le pays dans la criminalité diminue, celle de la population d'asile et des étrangers en situation irrégulière augmente. **La population d'asile enregistre la plus forte augmentation des infractions au code pénal : plus de 50 % en un an !**

Par nationalité, l'Algérie, l'Ukraine<sup>31</sup>, l'Afghanistan, le Maroc, l'Erythrée, la Géorgie, la Syrie et la Turquie sont les pays les plus représentés parmi la population demandeuse d'asile. Parmi les « touristes criminels », la Roumanie, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Pologne, le Kosovo et la Serbie occupent les premières places. **L'afflux de demandeurs d'asile criminels et le tourisme criminel sont tous deux la conséquence directe de la politique d'ouverture des frontières.**

### Prévenus pour infractions au Code pénal, 2023



Inculpés d'infractions au code pénal 2023. Source : Office fédéral de la statistique 2024 <sup>32</sup>

<sup>30</sup> Office fédéral de la statistique. 2024. statistiques policières sur la criminalité 2023.

<sup>31</sup> Selon le directeur de la sécurité zurichois, Mario Fehr, l'immigration en provenance d'Ukraine a changé : « Nous avons une proportion croissante de Roms. »

[Mario Fehr fordert konsequentere Rückführungen - 20 Minuten](#)

<sup>32</sup> Office fédéral de la statistique. 2024. statistiques policières sur la criminalité 2023.

### 7.3. Nouvelle normalité ? Conflits importés

Avec la migration massive et souvent illégale, nous importons également des conflits du monde entier. Ainsi, les partisans et les opposants au régime érythréen se livrent à de véritables batailles de rue en Suisse ! Par exemple en septembre 2023 à Opfikon : « Ce sont des scènes de Far West qui se déroulent début septembre dans le Glattpark à Opfikon. Des riverains effrayés filment des centaines d'Erythréens qui se battent à coups de bâton et de poing. Douze personnes sont blessées dans la bagarre, la police déploie un important dispositif pour séparer les groupes ennemis ». <sup>33</sup> En 2024, ces bagarres se répéteront. Bien sûr, même les partisans du régime érythréen ne sont pas obligés de retourner dans leur pays d'origine : notre justice édentée et l'industrie de l'asile de la gauche rose-verte y veillent.



Le 2 mars 2024, un jeune Tunisien naturalisé poignarde un juif en plein centre de Zurich <sup>34</sup>. Ce qui est vrai pour l'Allemagne l'est probablement aussi pour la Suisse : **L'immigration extra-européenne de musulmans entraîne une forte hausse de l'antisémitisme**. La NZZ parle d'un « phénomène de masse ». Mais les politiciens éviteraient le sujet « parce qu'il remet en question leur position sur l'immigration ». <sup>35</sup> On accepte l'antisémitisme importé pour ne pas être considéré comme « xénophobe » ou « islamophobe ».

### 7.4. Nouvelle normalité ? « Chez vous, on peut voler et dealer »

Le Blick rapporte depuis la Tunisie : « Vos prisons sont si luxueuses », s'amuse Wajdi, 17 ans, en parlant de ses amis qui ont déjà réussi à gagner la Suisse. Le jeune coiffeur veut lui aussi rejoindre le pays aux « belles cellules ». Avec ses amis, il est assis dans la rue poussiéreuse devant le salon César Hair Style à Sfax. La coupe pour homme coûte trois francs, mais il n'y a pas de clients à l'horizon. « Si je ne trouve pas de travail comme coiffeur, je peux voler et dealer chez vous », dit Wajdi. <sup>36</sup>

<sup>33</sup> [Plusieurs personnes blessées lors d'une manifestation érythréenne à Zurich \(RTS info\)](#)

<sup>34</sup> [L'ado qui a poignardé un juif voulait «massacrer les infidèles» \(20 Minutes\)](#)

<sup>35</sup> [Muslimischer Antisemitismus ist in Deutschland weit verbreitet \(nzz.ch\)](#)

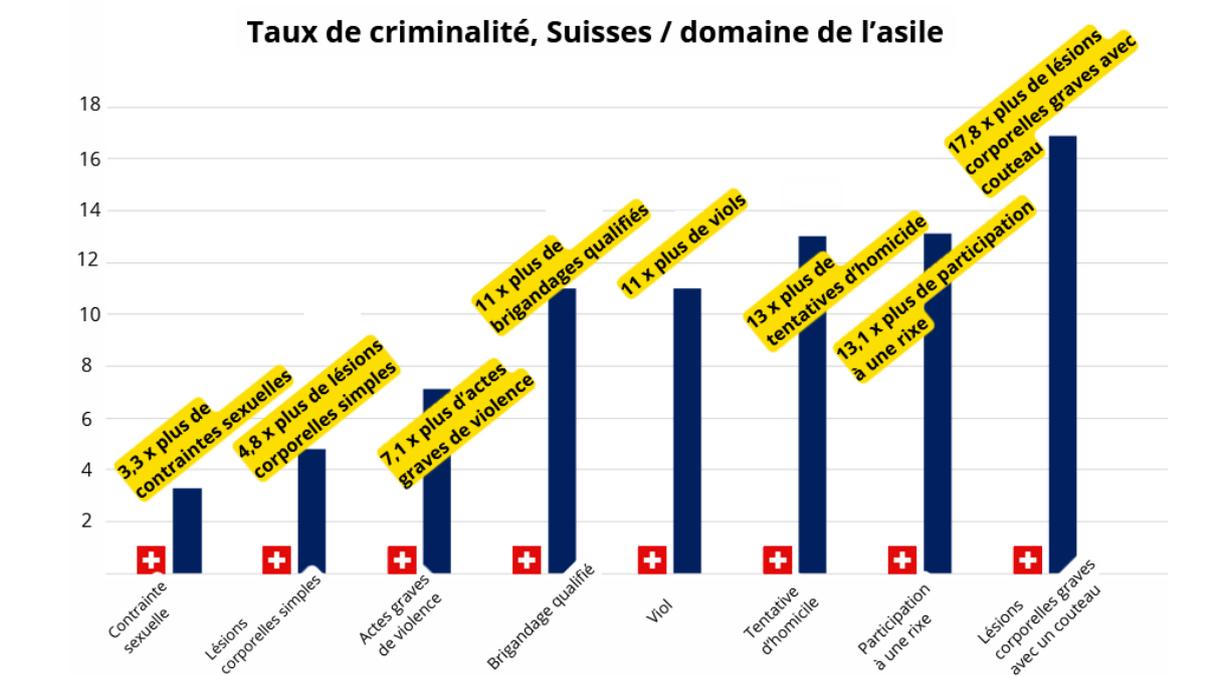
<sup>36</sup> [Tunisien-Migranten: Deshalb schwärmen sie von der Schweiz - Blick](#)



## 7.5. Nouvelle normalité ? Jusqu'à 17x plus de délinquance chez les demandeurs d'asile

Les statistiques criminelles le montrent : Les délits commis par des étrangers et des demandeurs d'asile ont fortement augmenté, **ce tant en chiffres absolus que par rapport à la population. On vole, on deale, on harcèle et on frappe.**

56% des personnes accusées sont des étrangers, la part des migrants demandeurs d'asile étant particulièrement élevée. Par rapport à la population suisse en particulier, les personnes relevant du système d'asile - ce que l'on appelle la population d'asile - sont nettement plus criminelles. Le graphique suivant montre que **les demandeurs d'asile sont beaucoup plus criminels que les Suisses par rapport à leur part dans la population** : les demandeurs d'asile violent 11x plus souvent une femme que les Suisses. Ils sont 17x plus nombreux à infliger des blessures graves avec un couteau que les Suisses.<sup>41</sup>

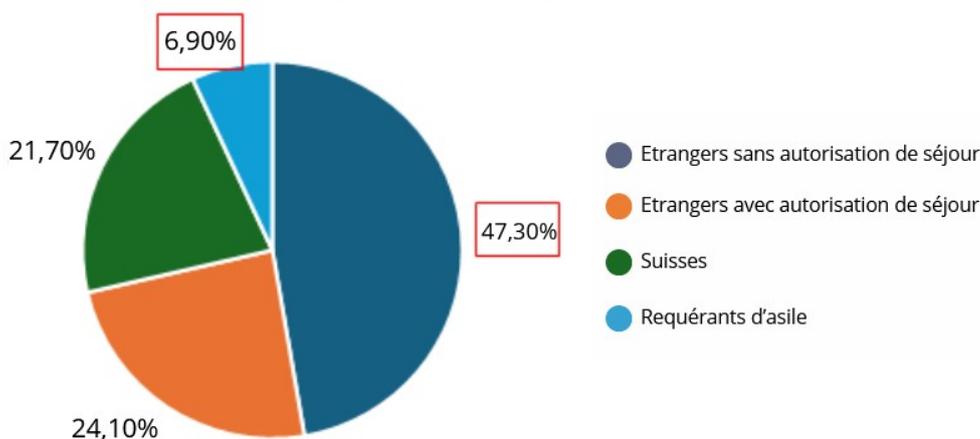


## 7.6. Nouvelle normalité ? 80% d'étrangers et de demandeurs d'asile dans les prisons suisses

La Suisse a un problème avec la criminalité importée. C'est ce que montre un coup d'œil sur la composition des personnes en détention provisoire et en détention de sécurité : **près de 80 pour cent sont des demandeurs d'asile, des étrangers et des clandestins. 6.9% des personnes en détention sont des demandeurs d'asile.**

<sup>41</sup> Code pénal (CP) : Infractions violentes et personnes mises en cause en 2023. Statistique policière de la criminalité 2023. (évaluation propre).

## Personnes en détention provisoire et pour motifs de sûreté



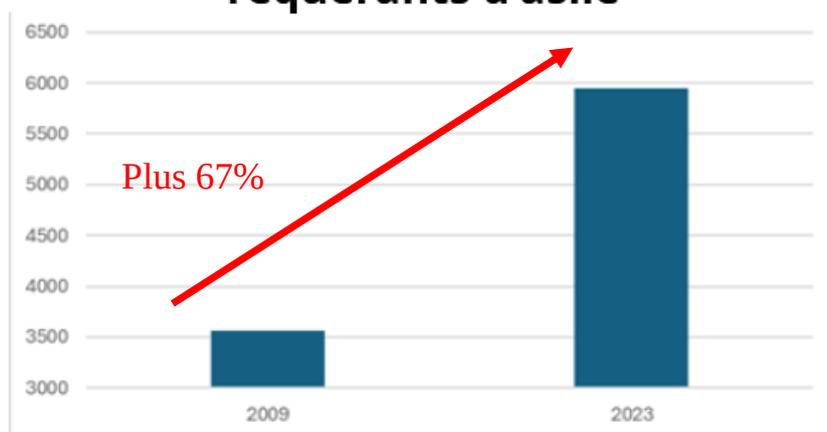
Personnes en détention provisoire et en détention de sécurité en 2024.  
Source : Office fédéral de la statistique 2024 <sup>42</sup>

Les délits commis par les demandeurs d'asile ont également augmenté de manière significative : 67% depuis 2009. Rien d'étonnant à cela : si de plus en plus d'immigrés demandeurs d'asile entrent illégalement dans le pays, la criminalité augmente également. Derrière les chiffres se cachent des destins concrets de victimes :

- Prise d'otages dans le canton de Vaud, près d'Yverdon.  
**Auteur : un demandeur d'asile iranien.**
- Agression sexuelle dans un train entre Lugano et Chiasso à 7 heures du matin.  
Victime : une jeune fille mineure.  
**Auteurs : deux demandeurs d'asile algériens.**
- Une femme violée dans le wagon-restaurant en direction de Zurich.  
**Auteur : un demandeur d'asile marocain.**
- Viol d'une femme dans la station de vélos de la gare CFF de Bâle.  
**Auteur : un demandeur d'asile burundais.**
- Viol collectif dans une arrière-cour de la ville de Zurich.  
**Auteurs : plusieurs demandeurs d'asile somalien.**

<sup>42</sup> Office fédéral de la statistique. 2024. personnes en détention préventive et en détention de sécurité 2024. numéro OFS : gr-f-19.04.01.25b-je.

## Infraction commises par des requérants d'asile



Crimes commis par des demandeurs d'asile en 2009 et 2023.  
Source : Office fédéral de la statistique 2024 <sup>43</sup>

<sup>43</sup> Office fédéral de la statistique 2024 - statistiques policières de la criminalité 2023

## 8. Les demandeurs d'asile immigreront dans l'État social

Certains groupes d'étrangers et de demandeurs d'asile sont massivement surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. On assiste à une immigration coûtant plusieurs milliards de francs à l'État social suisse. La population active en Suisse doit en payer le prix.

### 8.1. Plus de 40% des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse sont des demandeurs d'asile

Notre pays est l'une des destinations les plus prisées par les migrants demandeurs d'asile du monde entier, ce bien que la Suisse soit un pays enclavé et ne se trouve pas à la frontière extérieure de l'Europe. Pourquoi notre pays est-il si populaire et convoité ? Parce que la Suisse offre des prestations sociales importantes et que pratiquement tous ceux qui veulent rester ici peuvent le faire. **Actuellement, 43% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse sont issus du domaine de l'asile.**<sup>44</sup>

Il est clair que les réfugiés ukrainiens bénéficiant du statut de protection S ont fait grimper le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Il est vrai que les réfugiés ukrainiens en provenance de la zone de guerre trouvent une protection en Suisse sans formalités administratives. Mais le fait qu'ils reçoivent dès le premier jour une aide sociale conforme aux normes suisses a été une décision politique erronée lourde de conséquences. En mars 2022, l'UDC avait déjà attiré l'attention sur les mauvaises incitations qui en découlaient : « Oui au statut de protection - mais ne répétez pas les erreurs ».<sup>45</sup> Le statut de protection doit être orienté vers le retour. **De plus, les prestations sociales généreuses ont fait que les Ukrainiens ne sont guère incités à chercher du travail en Suisse.** Par conséquent, le taux d'activité est faible par rapport aux autres pays européens : 24% à la fin avril 2024.<sup>46</sup> En Pologne, le taux d'emploi des Ukrainiens est de 65%. La raison principale est le faible soutien financier de l'Etat.<sup>47</sup> En République tchèque, le taux d'emploi est de 70% et l'aide aux personnes aptes à travailler a récemment été réduite de 150 jours à 90 jours. « Nous attendons de quelqu'un qu'il aille travailler au bout de trois mois s'il le peut », a déclaré le ministre tchèque du Travail.<sup>48</sup> L'UDC demande donc une réduction significative de l'aide sociale pour le statut de protection S, afin d'encourager le retour dans les zones de guerre non touchées en Ukraine ou l'intégration sur le marché du travail suisse.<sup>49</sup>

---

<sup>44</sup> [Bénéficiaires de l'aide sociale | OFS \(admin.ch\)](#)

<sup>45</sup> [SVP Schweiz - Schutzstatus Ja – aber nicht Fehler wiederholen](#)

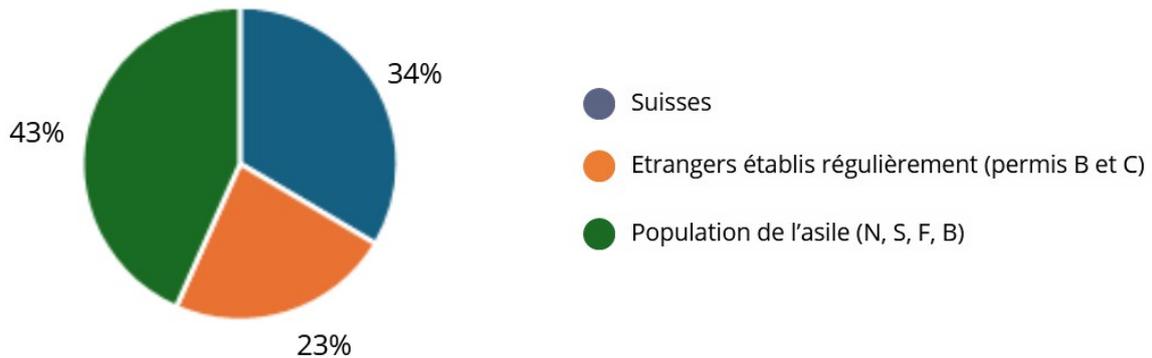
<sup>46</sup> [Ukraine-Flüchtlinge: Erst jeder vierte in der Schweiz ist erwerbstätig \(nzz.ch\)](#)

<sup>47</sup> [Ukrainer auf Polens Arbeitsmarkt: Taxi statt Stethoskop | tagesschau.de](#)

<sup>48</sup> [Tschechien: Ukrainische Flüchtlinge als Arbeitskräfte - ZDFheute](#)

<sup>49</sup> [SVP Schweiz - Verlängerung des Status S: Einmal mehr wird die Schweizer Bevölkerung von Mitte-Links über den Tisch gezogen](#)

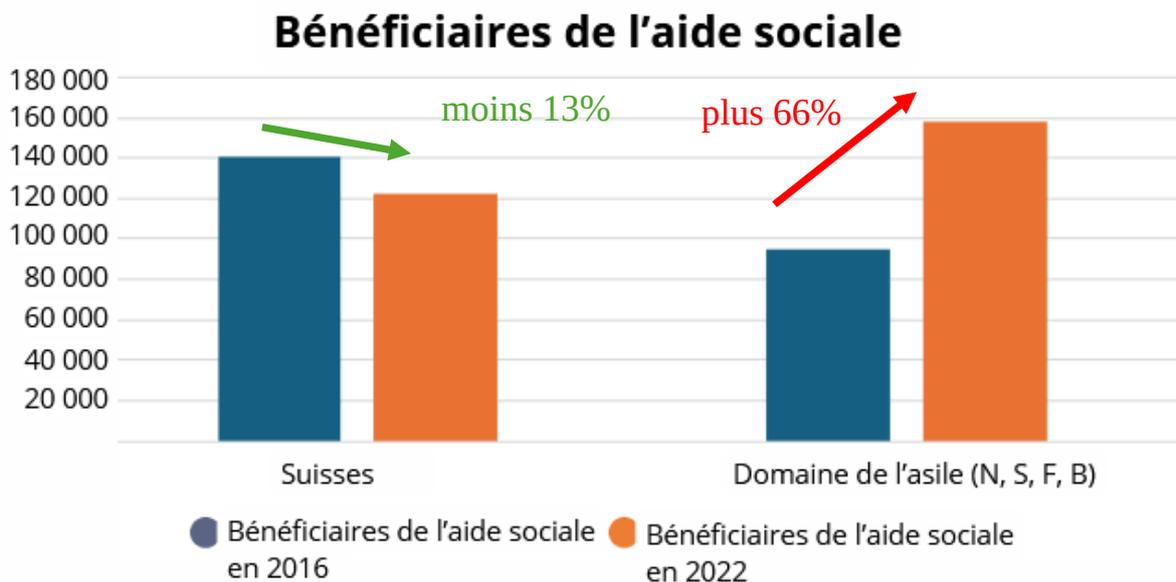
## Bénéficiaires de l'aide sociale en 2022



Bénéficiaires de l'aide sociale en 2022.  
Source : Office fédéral de la statistique 2024 <sup>50</sup>

### 8.2. Aide sociale : augmentation dans le domaine de l'asile, diminution chez les Suisses

L'évolution des chiffres de l'aide sociale parle d'elle-même. Alors que le nombre de bénéficiaires suisses de l'aide sociale a diminué depuis 2016, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale dans le domaine de l'asile a fortement augmenté de 66% !



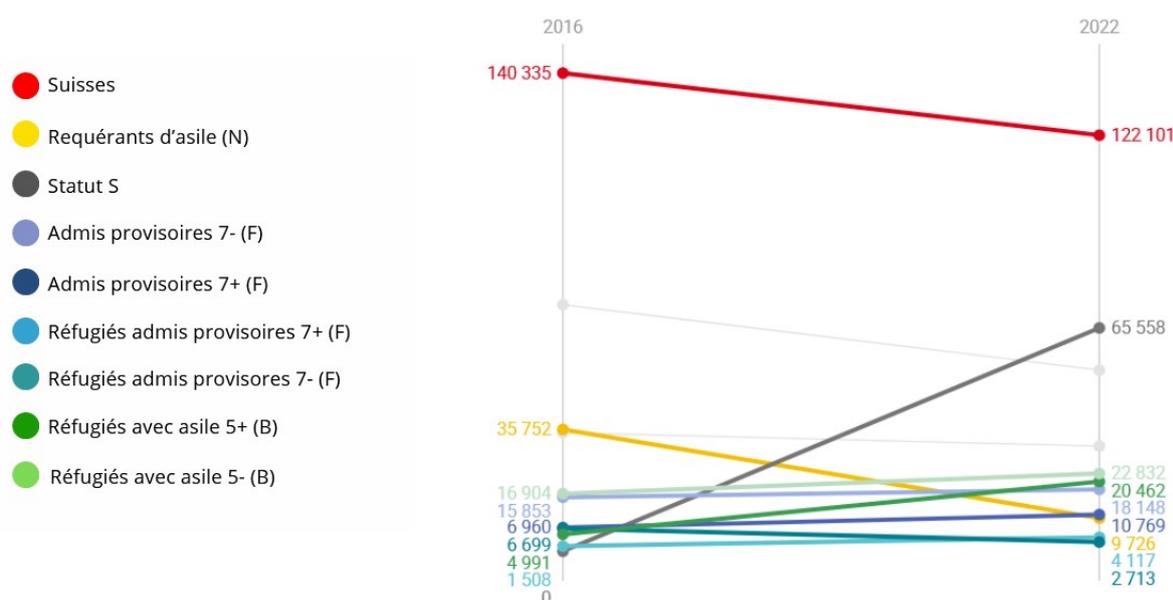
Bénéficiaires de l'aide sociale par groupe de population.  
Source : Office fédéral de la statistique 2023. <sup>51</sup>

<sup>50</sup> OFS 2023. Aperçu des bénéficiaires de l'aide sociale par statut de séjour, 2016 et 2022. numéro BfS : gd-f-13.05.01.04.

<sup>51</sup> OFS 2023. Aperçu des bénéficiaires de l'aide sociale par statut de séjour, 2016 et 2022. numéro BfS : gd-f-13.05.01.04.

### 8.3. Une décision d'asile négative et percevoir quand même l'aide sociale

Les chiffres suivants montrent à quel point notre système d'asile est injuste : 35 747 bénéficiaires de l'aide sociale sont des migrants d'asile « admis provisoirement » avec une décision d'asile négative (état 2022<sup>52</sup>). Cela signifie qu'un bénéficiaire de l'aide sociale sur neuf (!) n'aurait même pas le droit de séjourner en Suisse. Pourtant, ils vivent ici aux frais des Suisses. Et chaque année, des milliers de nouvelles « personnes admises à titre provisoire » viennent alourdir notre système social.



### 8.4. Un Africain sur trois dépend de l'aide sociale

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale originaires d'Afrique a, à lui seul, littéralement explosé ces dernières années. En 2022, 39 756 Africains ont bénéficié de l'aide sociale. Le taux d'aide sociale est de 34.2%<sup>53</sup>. En d'autres termes : **Un Africain sur trois en âge de travailler vit aux frais de la collectivité.** A titre de comparaison : Le taux d'aide sociale pour les citoyens de l'UE est de 2.3 %, contre 1.9 % pour les Suisses. Une grande partie des Africains sont arrivés en Suisse par la voie de l'asile.

Pour les ressortissants de 22 pays, le taux d'aide sociale est de 20 % ou plus. Pour les Erythréens, qui constituent le groupe le plus important, le taux d'aide sociale dépasse même 50%. 17 pays africains figurent dans le groupe de tête des nations bénéficiant de l'aide sociale. S'y ajoutent l'Irak, le Yémen, la Syrie, l'Afghanistan et le Bangladesh, 5 pays asiatiques dont la population est majoritairement musulmane.

<sup>52</sup> [Vue d'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale selon le statut de séjour, 2016 et 2022 | OFS \(admin.ch\)](#)

<sup>53</sup> [ASE: Bénéficiaires de l'aide sociale économique de nationalité étrangère et taux d'aide sociale selon les groupes de pays | OFS \(admin.ch\)](#)

<b>Taux d'aide sociale par nationalité, 2022</b>		
	<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale</b>	<b>Part de l'ensemble des étrangers bénéficiaires de l'aide sociale</b>
<b>Total</b>	<b>133'364</b>	<b>100</b>
<b>Taux d'aide sociale de plus de 50%</b>		
Erythrée	23'223	17.41
Lesotho	45	0.03
République centrafricaine	38	0.03
<b>Taux d'aide sociale entre 30% et 50%</b>		
Guinée-Bissau	51	0.04
Irak	2'863	2.15
Yemen	247	0.19
Libye	263	0.20
Niger	42	0.03
Somalie	3'213	2.41
Syrie	9'492	7.12
Ethiopie	1'608	1.21
<b>Taux d'aide sociale entre 20% et 30%</b>		
Afghanistan	5'208	3.91
Algérie	904	0.68
Angola	769	0.58
Bangladesh	371	0.28
Burundi	81	0.06
Guinée	234	0.18
Congo (Kinshasa)	1'837	1.38
Mali	66	0.05
Sierra-Leone	58	0.04
Soudan	294	0.22
Togo	320	0.24

## 8.5. Caisses d'assurance maladie gratuites pour les demandeurs d'asile

En raison de la protection des données, il n'est pas possible de déterminer avec précision le montant effectif des frais de santé pour tous les demandeurs d'asile, les Ukrainiens ou les sans-papiers. On peut toutefois supposer que les primes d'assurance maladie, les franchises, les traitements spéciaux, etc. **dépassent le milliard de francs par an**, le tout payé par les contribuables et les payeurs de primes suisses, comme par exemple le cas de ce **requérant d'asile transsexuel** qui a pu se faire payer une opération de réassignation sexuelle par sa caisse maladie tout en obtenant le statut de réfugié en Suisse en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.<sup>54</sup>

Les « sans-papiers » - c'est-à-dire les personnes séjournant illégalement en Suisse - peuvent recevoir des prestations d'assurance-maladie sans que les assureurs-maladie soient autorisés à coop-

<sup>54</sup> [Interpellation Steinemann 18.4014 | Changement de sexe d'un requérant d'asile débouté](#)

érer avec les autorités migratoires.<sup>55</sup> Dans certains cantons, ils peuvent même bénéficier de prestations sans assurance maladie.<sup>56</sup> Le Conseil fédéral ne semble guère s'en soucier : « Même si les sans-papiers ne pouvaient plus s'affilier à une assurance-maladie, ils auraient tout de même droit à des soins médicaux de base, qui peuvent être déterminés par le catalogue de prestations de la LAMal ». **Le payeur de primes suisse s'étonne ensuite que l'assurance maladie augmente massivement chaque année...**

Les coûts de santé dans le domaine de l'asile sont immenses mais l'opacité règne en maître. Le Conseil fédéral explique de manière lapidaire : « Comme les réfugiés ukrainiens ne font pas partie d'un collectif d'assurés séparé, le Conseil fédéral ne dispose pas de chiffres sur les coûts de leur traitement médical ». Ou encore : « Les coûts médicaux des requérants d'asile ne peuvent pas non plus être déterminés ». <sup>58</sup> Le coût moyen des primes pour un demandeur d'asile hébergé dans un centre fédéral d'asile était de 240 francs par mois en 2022. **Pour 100 000 demandeurs d'asile (comme en 2022, y compris les Ukrainiens effectivement enregistrés), cela représenterait, extrapolé sur une année, 288 millions de francs uniquement pour le paiement des primes !** A cela s'ajoutent des dizaines de milliers de migrants demandeurs d'asile déjà en cours de procédure. Le coût mensuel moyen par personne pour la franchise et la quote-part s'élevait à 233 francs en 2021.<sup>59</sup>

## 9. L'ouverture des frontières favorise l'immigration clandestine

La Suisse ne contrôle plus ses frontières nationales. De plus en plus souvent, des personnes arrivent dans notre pays sans papiers, sans emploi et sans preuve d'identité. Personne ne sait ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font vraiment ici. **Cette immigration illégale constitue un risque pour la sécurité de la population suisse.**

**L'année dernière, l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières a intercepté plus de 50'000 clandestins.** Mais attention ! Il ne s'agit que du nombre d'interceptions. Comme il n'y a plus de contrôles systématiques aux frontières, il est probable que beaucoup plus de personnes entrent illégalement en Suisse. Il y en a probablement des centaines de milliers par an. Beaucoup d'entre elles viennent du Maghreb, du Proche-Orient et d'Afghanistan. **Personne ne sait qui sont ces personnes et où elles se trouvent actuellement,** si elles se cachent ou si elles continuent leur route. Pour mettre un terme à cette migration illégale et dangereuse, l'initiative sur la protection des frontières demande le rétablissement des contrôles systématiques aux frontières.

**Arrestations d'immigrés clandestins en moyenne en 2022 / 2023 :**

- **140 arrestations par jour**
- **6 arrestations par heure**
- **Une personne en situation irrégulière est arrêtée toutes les 10 minutes**

Entre 2020 et 2022, le nombre d'arrestations a augmenté de 371% !

<sup>55</sup> [Bericht des Bundesrats in Erfüllung des Postulats der Staatspolitischen Kommission des Nationalrats vom 12. April 2018 \(18.3381\), Seite 7.](#)

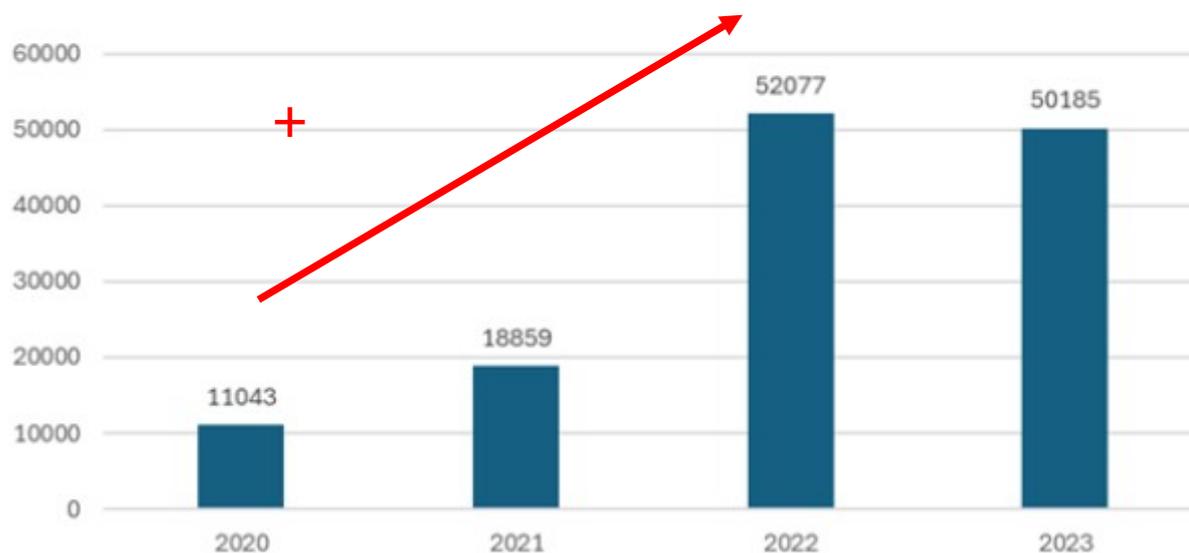
<sup>56</sup> [Bericht des Bundesrats in Erfüllung des Postulats der Staatspolitischen Kommission des Nationalrats vom 12. April 2018 \(18.3381\), Seite 23.](#)

<sup>57</sup> [Bericht des Bundesrats in Erfüllung des Postulats der Staatspolitischen Kommission des Nationalrats vom 12. April 2018 \(18.3381\), Seite 61.](#)

<sup>58</sup> [Interpellation Quadri 22.4118 | Augmentation des primes d'assurance-maladie, pertes en bourse, réfugiés, etc..](#)

<sup>59</sup> [Heure des questions - Buffat 22.7588 Primes maladie des requérants d'asile et des personnes tenues de quitter la Suisse](#)

## Séjour illégal (nombre d'appréhensions)



Séjour illégal, nombre d'appréhensions. Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

## 10. Une fois que l'on est ici, on y reste

Ce n'est pas nous, les Suisses, qui décidons qui vient dans notre pays. Ce sont les passeurs criminels, associés à des politiciens, des avocats, des juges et des organisations humanitaires de gauche.

Le chaos de l'asile se manifeste également dans l'exécution. Cela vaut en particulier pour les personnes dites « admises à titre provisoire », qui peuvent en fait compter sur une admission durable. Mais même les demandeurs d'asile déboutés ne peuvent souvent pas être renvoyés dans leur pays d'origine en raison de la résistance, de la clandestinité ou de l'absence ou de l'insuffisance des accords de réadmission. **C'est pourquoi la règle suivante s'applique : celui qui a foulé le sol suisse et dit « asile, asile ! » a généralement déjà réussi.**

### 10.1. « Admission provisoire » : Le mensonge des 99%

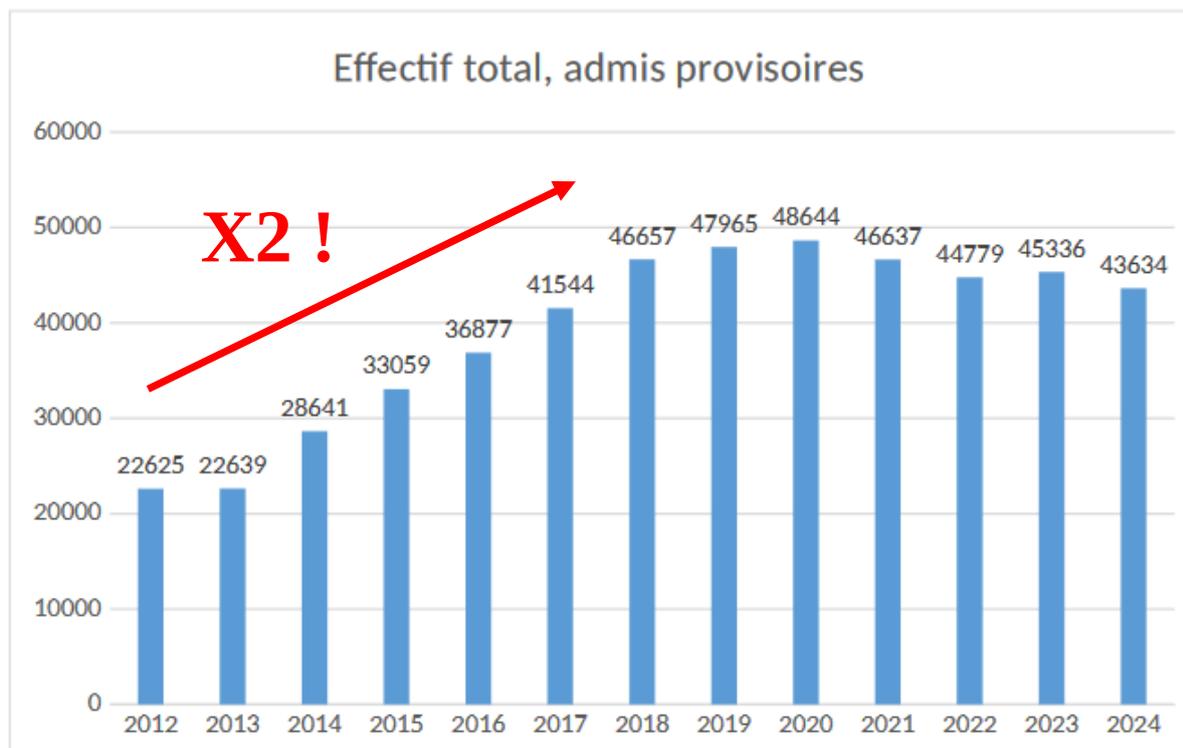
**Nous sommes confrontés au chaos de l'asile. Pour dissimuler la véritable ampleur du problème, la catégorie « admis provisoirement » a été créée dans le domaine de l'asile.**

Qui entre dans cette catégorie ? Ce sont les migrants économiques qui ont reçu une décision d'asile négative et qui restent malgré tout en Suisse. Parce qu'ils ne peuvent pas être expulsés. Parce que leur pays d'origine ne veut pas les reprendre. Parce que des avocats et des « organisations d'aide » empêchent leur rapatriement.

Au cours des 20 dernières années, 100'000 personnes ayant reçu une décision d'asile négative ont été « accueillies provisoirement » !<sup>60</sup> Sur ces 100'000 personnes, seules 800 ont vu leur statut d'admis provisoirement levé. Cela signifie que 99% des demandeurs d'asile déboutés qui ont été admis « provisoirement » restent en Suisse. Au cours des dix dernières années, le Conseil fédéral a réussi à faire sortir du pays 112 personnes admises à titre provisoire. 112 sur 100'000 ! L'étiquette « admission provisoire » est un mensonge à 99%.

<sup>60</sup> [Heure des questions - Bircher 23.7418 Étrangers admis à titre provisoire. Chiffres trompeurs dans les statistiques](#)

Actuellement, nous avons un effectif de près de 45 000 personnes admises à titre provisoire. **Mais attention : ce chiffre est trompeur.** En effet, au bout de 5 ans, ces personnes peuvent déposer une demande afin d'obtenir une admission durable dans notre pays. Rien que l'année dernière, 5'811 personnes admises à titre provisoire ont obtenu un permis de séjour durable, bien qu'elles aient reçu une décision d'asile négative, alors qu'elles auraient dû quitter la Suisse.



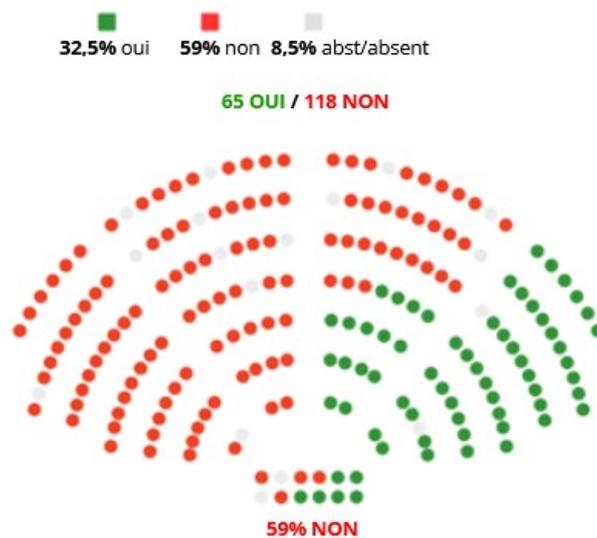
Effectif des personnes admises à titre provisoire. Source : Secrétariat d'État aux migrations 2024 <sup>61</sup>

**Afin de limiter les abus liés au statut d'admission provisoire, l'UDC a déposé une motion,** afin que la législation sur l'asile doit être modifiée de manière à ce que « le nombre de demandeurs d'asile accueillis en Suisse ne dépasse pas celui des personnes admises temporairement »<sup>62</sup>. *One in, one out.* Au Conseil national<sup>63</sup> le bloc de centre-gauche a voté unanimement contre la proposition de l'UDC :

<sup>61</sup> c Secrétariat d'Etat aux migrations. 2024. statistiques sur l'asile. Situation du SYMIC au 31.3.2024.

<sup>62</sup> [Motion Dettling 22.4519 Requirants d'asile. N'accepter que le même nombre que celui des personnes admises provisoirement qui quittent le pays](#)

<sup>63</sup> Vote au Conseil national du 17 avril 2024



**Seule l'UDC a voté contre les abus dans le domaine de l'« admission provisoire » :**

**UDC : 65 OUI**  
 PLR : 24 NON  
 PS : 38 NON  
 Verts : 21 NON  
 Le Centre : 26 NON  
 Vert'libéraux : 9 NON

## 10.2. « Cas de rigueur » : les milliers d'exceptions...

L'abus du droit d'asile a également lieu dans les services officiels suisses. Comme l'écrit le Secrétariat d'Etat aux migrations, la loi sur l'asile prévoit « dans certains cas » la possibilité d'octroyer une autorisation de séjour à un étranger en cas de « grave cas de rigueur personnel ». <sup>64</sup> **Ce qui semble être une exception est en fait la règle** : En 2023, 5 082 personnes admises à titre provisoire ont reçu un permis de séjour ! Seulement 10 demandes ont été rejetées ! <sup>65</sup> Et il ne s'agit pas d'une année exceptionnelle : 5 424 « cas de rigueur » ont été accordés en 2022, <sup>66</sup> 4'376 en 2021. <sup>67</sup> Ainsi, chaque année, des milliers de migrants illégaux ayant reçu une décision d'asile négative sont régularisés et finalement retirés des statistiques de l'asile.

Ainsi, **l'enchaînement de l'asile** serait terminé avec succès : Un demandeur d'asile moyen est jeune et de sexe masculin, originaire d'un pays musulman, arrive illégalement en Suisse avec l'aide de passeurs criminels, possède un téléphone portable mais pas de papiers d'identité, obtient malgré tout l'asile (ou une admission provisoire qui débouche sur un permis de séjour après quelques années en tant que « cas de rigueur ») et perçoit l'aide sociale. Cela définit également l'attractivité de la Suisse en tant que lieu d'asile : L'immigration illégale est récompensée par un permis de séjour et une aide sociale. **L'industrie locale de l'asile et le business international des passeurs d'asile prospèrent tous deux, avec des milliards de chiffre d'affaires.**

<sup>64</sup> [Cas de rigueur \(admin.ch\)](#)

<sup>65</sup> [vorlaeufig-aufgenommene-2023-d.pdf](#)

<sup>66</sup> [vorlaeufig-aufgenommene-2022-d.pdf](#)

<sup>67</sup> [vorlaeufig-aufgenommene-2022-d.pdf](#)

### 10.3. Ils perçoivent l'aide au développement, mais ne reprennent pas leurs migrants demandeurs d'asile

Il est particulièrement choquant de constater que **de nombreux pays africains et arabes bénéficient de l'aide au développement de la Suisse**, mais ne coopèrent pas au retour de leurs compatriotes criminels ou de leurs migrants illégaux.

Exemple de l'Afrique du Nord : la Suisse soutient actuellement les pays d'Afrique du Nord à hauteur de 68 millions de francs par an<sup>68</sup> et en contrepartie, les demandeurs d'asile marocains, algériens et tunisiens se distinguent par leur criminalité, leur violence et leur rébellion. **Le Maroc refuse toujours de conclure un accord de réadmission avec la Suisse**. L'UDC a donc demandé à plusieurs reprises au Conseil fédéral de lier les fonds d'aide au développement à un tel accord : par exemple, le président du groupe parlementaire Thomas Aeschi a déposé une motion en 2019.<sup>69</sup> Par défaut, le Conseil fédéral rejette ce type d'intervention, tout comme la majorité de centre-gauche au Parlement...

### 10.4. La politique migratoire de l'UE (Schengen et Dublin) est un échec

**Sur le papier, le système d'asile et de sécurité de l'UE est séduisant** : L'accord de Schengen permet de sécuriser les frontières extérieures des Etats membres de l'espace Schengen, afin qu'aucune personne ne puisse franchir illégalement les frontières sans y être autorisée. En contrepartie, la liberté de circulation est assurée à l'intérieur sans contrôles systématiques aux frontières nationales, par exemple entre l'Italie et la Suisse. L'accord de Dublin, quant à lui, garantit qu'une seule demande d'asile soit traitée par l'Etat Dublin et que les personnes qui ont déjà déposé une demande d'asile puissent être identifiées et renvoyées.

**Si Schengen / Dublin fonctionnait**, la Suisse n'aurait pratiquement pas de demandes d'asile, puisque la frontière extérieure de l'espace Schengen serait sécurisée et que la Suisse est un pays enclavé. Les demandeurs d'asile qui arrivent malgré tout en Suisse devraient pouvoir être renvoyés conformément aux dispositions de Dublin.

Peu après l'introduction des accords de Schengen / Dublin en 2008, il est apparu que Schengen/Dublin ne fonctionnait effectivement que sur le papier. En avril 2013 déjà, l'UDC a demandé un débat spécial et **Adrian Amstutz, alors président du groupe UDC, a parlé clairement** : « **Nous discutons ce matin de la situation intenable dans le domaine de la criminalité transfrontalière et des abus en matière d'asile [...].** Je vais d'abord faire une brève rétrospective : Qu'ont promis le Conseil fédéral et la majorité du Parlement au peuple suisse en 2005 ? Ce sont les choses suivantes : plus de sécurité grâce à Schengen, un allègement dans le domaine de l'asile et un potentiel d'économies considérable. Vous pouvez lire cela dans le livret fédéral de l'époque. **L'UDC était le seul parti à présenter ses arguments sous le titre « Schengen signifie la voie libre pour les criminels »**. L'évolution entre-temps nous donne malheureusement raison - je préférerais que ce soit l'inverse ». Et Amstutz d'expliquer, chiffres à l'appui, comment la criminalité a augmenté en Suisse et que **la Suisse a enregistré 11x plus de demandes d'asile par habitant que l'Italie avec ses frontières extérieures Schengen**. Cette situation n'a pas changé : Des migrants demandeurs d'asile du monde entier affluent illégalement en Suisse avec l'aide de passeurs criminels.

Tatsächlich ist es so, dass Asylanten erst dann ein offizielles Gesuch stellen, wenn sie in ihrem «Zielland» angekommen sind: Italien ist offenbar zu wenig attraktiv, also ziehen sie weiter Vers

<sup>68</sup> [Afrique du Nord \(Tunisie, Libye, Maroc, Égypte, Algérie\) \(admin.ch\)](#)

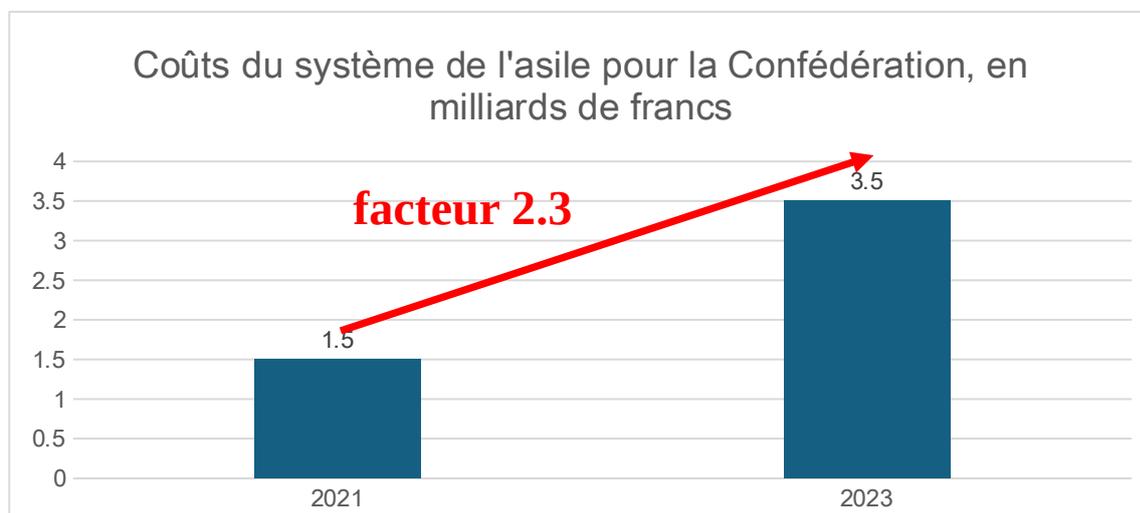
<sup>69</sup> [19.4074 | Etats non coopératifs. Suspendre immédiatement l'aide au développement](#)

le nord, en Suisse, en France, en Allemagne ou en Scandinavie. Le flux d'asile se poursuit : L'année dernière, plus de 1,1 million de demandes d'asile ont été déposées rien que dans l'UE<sup>70</sup> et il ne s'agit pas de réfugiés ukrainiens. Il s'agit plutôt de migrants demandeurs d'asile du monde entier qui arrivent en Europe par le biais de réseaux criminels de passeurs.

**Derrière la migration via l'asile d'une majorité de jeunes hommes d'Afrique, d'Afghanistan ou d'Irak se cachent des bandes criminelles de passeurs.**

## 11. Les contribuables paient des milliards de francs pour le chaos de l'asile

Tout a un prix, en particulier l'asile. En 2021, l'asile coûtait encore 1.5 milliard de francs au niveau fédéral. Quelques années plus tard, ce chiffre est passé à 3.5 milliards (2024). Pour une famille de 4 personnes, cela représente environ 1'600 francs d'impôts par an ! A cela s'ajoutent les coûts dans les cantons et les communes pour le logement, l'aide sociale, l'intégration, l'assurance maladie, les écoles, etc. Sans parler des coûts engendrés par les criminels d'asile dans le cadre des poursuites pénales et de l'exécution des peines.



Coûts du système d'asile en milliards de francs.  
Source : Finances fédérales 2024.<sup>71</sup>

## 12. Exemples d'abus du système d'asile

<sup>70</sup> [Strategic Analysis: Latest Asylum Trends 2023 \(europa.eu\)](https://europa.eu)

<sup>71</sup> Département fédéral des finances 2024. Budget fédéral.

**Un preneur d'otages iranien avec un parcours d'asile :** 8 février 2024 dans un train régional à destination d'Yverdon. Un demandeur d'asile de 32 ans prend 13 personnes en otage, armé d'une hache et d'un marteau. Il résiste à l'arrestation et est abattu par la police. Selon la RTS, il a déposé une première demande d'asile en Grèce avant de se présenter en Suisse en août 2022, ce qui, selon le système de Dublin, rendrait la Grèce responsable de la procédure d'asile. Or, selon le SEM, des pays comme l'Italie ou la Grèce n'appliquent pas correctement l'accord de Dublin et ne reprennent pas les demandeurs d'asile. Cette négligence, sans doute délibérée, est récompensée. Après un délai d'environ 6 mois, le dossier est transféré à la Suisse et le migrant obtient sa procédure d'asile et peut, à 99%, rester ici.<sup>72</sup>

**Réfugiés économiques de Turquie :** La Turquie est actuellement le deuxième pays d'origine des demandeurs d'asile. Certains d'entre eux ont obtenu le statut de réfugié en utilisant des mandats d'arrêt fictifs. Les documents délivrés illégalement sont à peine reconnaissables, car ils sont authentiques (et non falsifiés). Dans les statistiques d'asile 2023, la « situation économique » en Turquie est citée comme raison de l'augmentation massive des demandes d'asile. Bien qu'il s'agisse manifestement de réfugiés économiques et que la Turquie soit membre du Conseil de l'Europe, la Suisse autorise cette migration massive par la voie de l'asile. Le conseiller d'Etat Marco Chiesa (UDC) a voulu mettre fin à ces abus : « Plus d'asile pour les personnes provenant d'Etats de droit reconnus internationalement et soumis à la Convention européenne des droits de l'homme ». La motion a été rejetée par le Conseil des Etats lors de la session d'été 2024.<sup>73</sup>

**Abus du statut de protection S par les Roms :** Parmi les 66'000 personnes bénéficiant du statut de protection S, il y a aussi beaucoup de Roms. Beaucoup d'entre eux ne parlent ni l'ukrainien ni le russe. On suppose qu'ils viennent de pays de l'UE d'Europe de l'Est, mais pas de la zone de guerre, et qu'ils ont obtenu leur passeport illégalement. Lorsqu'ils quittent la Suisse, leur logement est souvent en mauvais état. Le recteur de l'asile bernois Pierre Alain Schnegg (UDC) appelle la situation par son nom : « Le statut de protection S est exploité par des clans de Roms ». Le statut de protection S pour les réfugiés ukrainiens est de plus en plus utilisé de manière abusive et doit être supprimé.<sup>74</sup>

**Bienvenue dans le système de santé suisse :** « La Géorgie est le pays qui compte le plus grand nombre de ressortissants demandeurs d'asile en Allemagne par habitant. Cela est également lié aux soins de santé. [...] De nombreux Géorgiens viennent donc dans l'UE avec l'espoir d'être soignés pour des maladies graves ».<sup>75</sup> Un coup d'œil dans les services d'urgence des hôpitaux et des cabinets dentaires suisses montre une image similaire. En effet, de plus en plus de Géorgiens gravement malades arrivent en Suisse et déposent une demande d'asile. S'il est vrai que les chances d'obtenir une décision positive sont faibles, ils bénéficient néanmoins, en tant que demandeurs, d'une assurance maladie dès le premier jour et reçoivent les prestations médicales correspondantes. La NZZ rapporte l'histoire d'une famille géorgienne qui a amené son fils, dans un état végétatif suite à un accident de la route, dans un centre d'asile fédéral et qui a demandé l'asile.<sup>76</sup> Les Géorgiens sont autorisés à séjourner en Suisse pendant trois mois sans visa. Le Secrétariat d'Etat aux migrations parle d'une douzaine de Géorgiens qui ont déposé une demande d'asile depuis le début de l'année 2024 et qui ont engendré des frais de santé de plus de 10'000 francs. « Il semble que le bruit se soit répandu en Géorgie que les soins de santé en Suisse sont très bons », a déclaré le porte-parole du SEM Daniel Bach à la radio SRF.<sup>77</sup> L'UDC critique cet abus : le système d'asile suisse n'a pas été

<sup>72</sup> [Die Geiselnahme von Yverdon wird politisch - wegen Asylstatus des Täters \(nzz.ch\)](#)

<sup>73</sup> [23.4534 | Kein Asyl mehr für Personen aus international anerkannten Rechtsstaaten, welche der Europäischen Menschenrechtskonvention unterstellt sind | Amtliches Bulletin | Das Schweizer Parlament](#)

<sup>74</sup> [Asyldirektor: «Roma-Clans nutzen Schutzstatus S aus» | Tages-Anzeiger \(tagesanzeiger.ch\)](#)

<sup>75</sup> [Migrationspolitik: Warum kommen so viele Asylbewerber aus Georgien? | tagesschau.de](#)

<sup>76</sup> [Asylgesuch für medizinische Versorgung: georgische Familie nutzt System aus \(nzz.ch\)](#)

<sup>77</sup> [Schwerkranke Georgier stellen Asyl, um in der Schweiz behandelt zu werden \(blick.ch\)](#)

créé « pour traiter en Suisse, aux frais du payeur de primes, des personnes souffrant de maladies graves dans le monde entier ».<sup>78</sup>

**Les Marocains passent par la Turquie pour se rendre en Europe :** Les ressortissants marocains peuvent se rendre en Turquie sans visa. Le SEM écrit : « De nombreuses personnes désireuses de migrer en provenance de ce pays d'Afrique du Nord profitent de cette possibilité pour se rendre d'Istanbul en Europe centrale et occidentale via les Balkans ».<sup>79</sup> C'est du tourisme d'asile à l'état pur.

## 13. Quelle est la politique d'asile des autres partis ?

### 13.1. Comment les autres partis politiques bloquent les solutions sur l'asile au Parlement

Ces dernières années, l'UDC a déposé plus de **220 interventions parlementaires** contre le chaos de l'asile.<sup>80</sup> Car des changements fondamentaux sont nécessaires dans le domaine de l'asile : La majorité des demandeurs d'asile sont de faux réfugiés. Ils entrent illégalement dans notre pays par plusieurs pays tiers sûrs et abusent de notre système. Parallèlement, la criminalité liée à l'asile s'emballé. Il faut y mettre un terme. Lors de la session extraordinaire, le président du parti Marcel Dettling, le président du groupe parlementaire Thomas Aeschi et le responsable des dossiers d'asile, le conseiller national Pascal Schmid, ont remis notre paquet de solutions au chef de la justice.<sup>81</sup> **Malheureusement, le conseiller fédéral Beat Jans (PS) n'a pas jugé utile de recevoir personnellement la direction de l'UDC.**<sup>82</sup>

**Au Parlement, les autres partis bloquent systématiquement nos propositions de solutions contre le chaos de l'asile.** C'est ce que montrent de manière édifiante les résultats des votes suivants au Conseil national.

---

<sup>78</sup> [Asylmissbrauch: SVP stellt Visafreiheit für Georgier in Frage - 20 Minuten](#)

<sup>79</sup> <https://www.sem.admin.ch/dam/sem/de/data/publiservice/statistik/asylstatistik/2023/stat-jahr-2023-kommentar.pdf>

<sup>80</sup> Interventions en cours actuellement:

[Motion 24.3056 "Les requérants d'asile qui transitent par un pays sûr ne sont pas des réfugiés"](#)

[Motion 24.3057 "Pas de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire "](#)

[Motion 23.4448 "Protection des frontières nationales suisses"](#)

[Motion 24.3058 "Traitement de toutes les procédures d'asile au sens de l'article 22 LAsi dans des zones de transit"](#)

[Motion 24.3378 "Limiter le statut S aux personnes qui ont réellement besoin de protection"](#)

[Motion 24.3299 "Limiter le statut S aux personnes qui ont réellement besoin de protection"](#)

[Motion 24.3059 "Systématiser l'échange des données concernant les immigrés illégaux"](#)

<sup>81</sup> [SVP Schweiz - Ankündigungen sind gut – konkrete Umsetzungen besser](#)

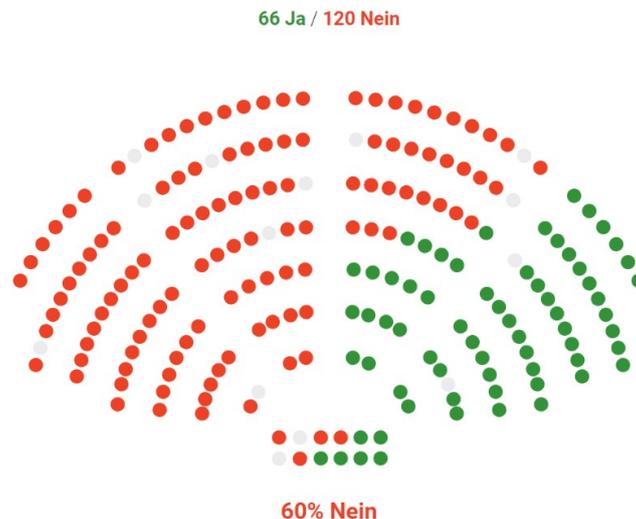
<sup>82</sup> [SVP will Beat Jans Asylvorschläge geben, doch der ist nicht da - 20 Minuten](#)

**ARRÊT DES ADMISSIONS D'ASILE: TOUS LES AUTRES PARTIS** ont voté contre la proposition de l'UDC

**22.4520 Motion - Situation d'urgence dans l'asile. Arrêtons les admissions**<sup>83</sup>

Motion déposée par le conseiller national Marcel Dettling (UDC)

Vote du Conseil national du 17 avril 2024



**Seule l'UDC a voté pour l'arrêt de l'accueil des demandeurs d'asile :**

**UDC: 65 OUI**

PLR : 24 NON – 1 OUI

PS : 38 NON

Les Verts : 21 NON

Le Centre : 28 NON

Vert'libéraux : 9 NON

**QUI PASSE PAR UN PAYS SÛR EN SUISSE N'EST PAS UN REFUGIÉ :**  
**TOUS LES AUTRES PARTIS** ont voté contre cette proposition de l'UDC.

**21.420 Initiative parlementaire Les requérants qui transitent par un pays sûr ne sont pas des réfugiés**<sup>84</sup>

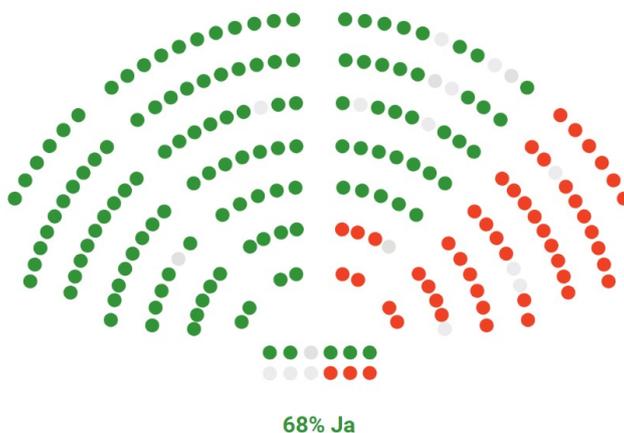
Initiative parlementaire du Conseiller national Jean-Luc Addor (UDC)

Vote du Conseil national du 15 juin 2022 : « oui » signifie « ne pas donner suite », « non » signifie « donner suite ».

<sup>83</sup> [22.4520](#) Situation d'urgence dans l'asile. Arrêtons les admissions

<sup>84</sup> [21.420](#) Les requérants qui transitent par un pays sûr ne sont pas des réfugiés

136 Ja / 51 Nein



**Celui qui arrive en Suisse en passant par un pays sûr n'est pas un réfugié, mais un touriste de l'asile. Seule l'UDC a voté contre cet abus manifeste de l'asile :**

**UDC : 51 OUI**

PLR : 24 NON

PS : 38 NON

Les Verts : 29 NON

Le Centre : 29 NON

Vert'libéraux : 16 NON

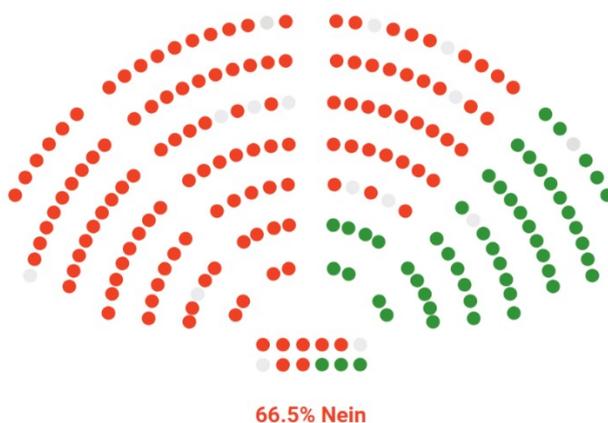
**L'ÉCHANGE DE DONNÉES EN MATIÈRE DE MIGRANTS ILLÉGAUX DOIT ÊTRE SYSTÉMISÉ : TOUS LES AUTRES PARTIS** ont voté contre cette proposition de l'UDC.

**21.3492 Motion - mesures contre l'immigration illégale (8/9). Systématiser l'échange des données concernant les immigrés illégaux<sup>85</sup>**

Motion du groupe UDC

*Vote du Conseil national du 16 mars 2023*

54 Ja / 133 Nein



**Seule l'UDC a voté pour une lutte systématique contre les migrants illégaux :**

<sup>85</sup> [21.3492](#) Motion - mesures contre l'immigration illégale (8/9). Systématiser l'échange des données concernant les immigrés illégaux

**UDC : 54 OUI**

PLR : 26 NON

PS : 38 OUI

Les Verts : 29 NON

Le Centre : 27 NON

Vert'libéraux : 13 NON

- Qu'ils'agisse del'arrêtdel'accueildesdemandeursd'asile,del'expulsionsystématiqueedesgrands criminels ou de mesures contre l'immigration illégale des demandeurs d'asile, **l'UDC a déposé plus de 220 propositions au Parlement au cours des dernières années. Mais les autres partis bloquent systématiquement les solutions proposées par l'UDC.**

**L'initiative pour la protection des frontières est plus que jamais nécessaire !**

## 13.2. Le PS et les Verts veulent accueillir des centaines de milliers de « réfugiés de crise » et de « réfugiés climatiques » du monde entier

Les trois conseillers fédéraux socialistes et chefs de la justice Simonetta Sommaruga, Elisabeth Baume-Schneider et Beat Jans ont inauguré une nouvelle culture d'accueil pour les demandeurs d'asile : ils sont convaincus que la Suisse peut accueillir tous les demandeurs d'asile qui arrivent sur son territoire. Ils veulent en outre offrir un toit à tous les demandeurs d'asile, bien que leur propre population soit confrontée à une pénurie de logements. A la question de savoir quelles personnes la Suisse doit accueillir et financer avec l'argent des contribuables, le PS a une réponse simple : tous ! « Il faut donc que le droit d'asile suisse traite toutes les personnes fuyant les crises et les guerres de la même manière, indépendamment de leur origine géographique (« besoin de protection au lieu d'origine ») et crée ainsi un nouveau statut d'admission humanitaire. »<sup>86</sup>.

Le président du parti, Cédric Wermuth, explique ensuite comment ces étrangers doivent être intégrés : Comme objectif intermédiaire, **tous les étrangers doivent obtenir le droit de vote et ensuite le droit de cité.** C'est une façon de priver sa propre population du pouvoir. La vice-présidentedugroupeetconseillère nationale Samira Marti fait sauter les digues de la migration : Tous les étrangers qui sont en Suisse depuis plus de 10 ans et qui ont toujours bénéficié de l'aide sociale devrait obtenir un droit de séjour permanent. **L'ancien parti ouvrier veille à une immigration directe dans l'Etat social pour des personnes qui vivent sur le dos de la population active.**

<sup>86</sup> [Papier de position - politique d'asile, du groupe socialiste au Parlement fédéral \(sp-ps.ch\)](#)

# Papier de position du groupe parlementaire PS

Selon décision de la séance de groupe préparatoire du 2 septembre 2022, p. 2.

«Un traitement humain de tous les déplacés de guerre en Suisse est possible et nécessaire. Les déplacés de guerre d'Alep en Syrie sont tout autant menacés par les bombes du régime russe que les déplacés de guerre des villes et villages ukrainiens, et donc méritent tout autant protection. Il en va de même par exemple des personnes fuyant le régime de terreur des Talibans en Afghanistan. C'est pourquoi il faut une égalité de traitement juridique pour toutes les personnes fuyant les crises et la guerre, indépendamment de leur lieu d'origine («besoin de protection plutôt qu'origine») et donc la création d'un nouveau statut «protection humanitaire».

## «Traitement égal de toutes les personnes fuyant la guerre indépendamment de leur origine géographique»

Ce que le PS demande concrètement:

- Protection humanitaire de tous les déplacés de guerre et de crise;
- Même aide sociale que les Suisses;
- Regroupement familial sans délai d'attente;
- Pas de limitation de la liberté de voyager;
- Permis de séjour après 5 ans.

**Cela signifie: paradis de l'asile en Suisse pour tous.**

**Centaines de milliers de nouveaux migrants de l'asile.**

**Quid des Verts ?** Ils demandent avec insistance un « statut de réfugié » pour « les personnes qui ont fui en raison de catastrophes naturelles liées au changement climatique ». Selon leurs propres données, 140 millions de personnes seraient potentiellement concernées par le statut de réfugié (climatique) dans le monde.<sup>87</sup> 140 millions de réfugiés climatiques en Suisse...

**La promotion de l'immigration de masse est d'ailleurs le programme officiel des Verts :** « La liberté de s'installer dans n'importe quelle région devrait être un droit humain ». Selon la volonté des Verts, les non-ressortissants de l'UE doivent être assimilés de facto aux citoyens européens. Concrètement, il s'agit de créer, en complément des réfugiés climatiques, un régime d'accueil collectif pour les sans-papiers (c'est-à-dire les illégaux), ainsi que des règles de naturalisation facilitées, la suppression du « modèle raciste à deux cercles », des droits politiques pour les étrangers et un accueil généreux des « réfugiés de la violence ».

Le PS et les Verts ont même voté en bloc contre une motion<sup>88</sup> qui demandait une offensive de rapatriement des demandeurs d'asile déboutés et l'expulsion systématique des criminels et des personnes dangereuses dans le domaine de l'asile. **Selon la volonté de la gauche rose-verte, même les violeurs dont la demande d'asile a été rejetée peuvent ainsi rester en Suisse.**

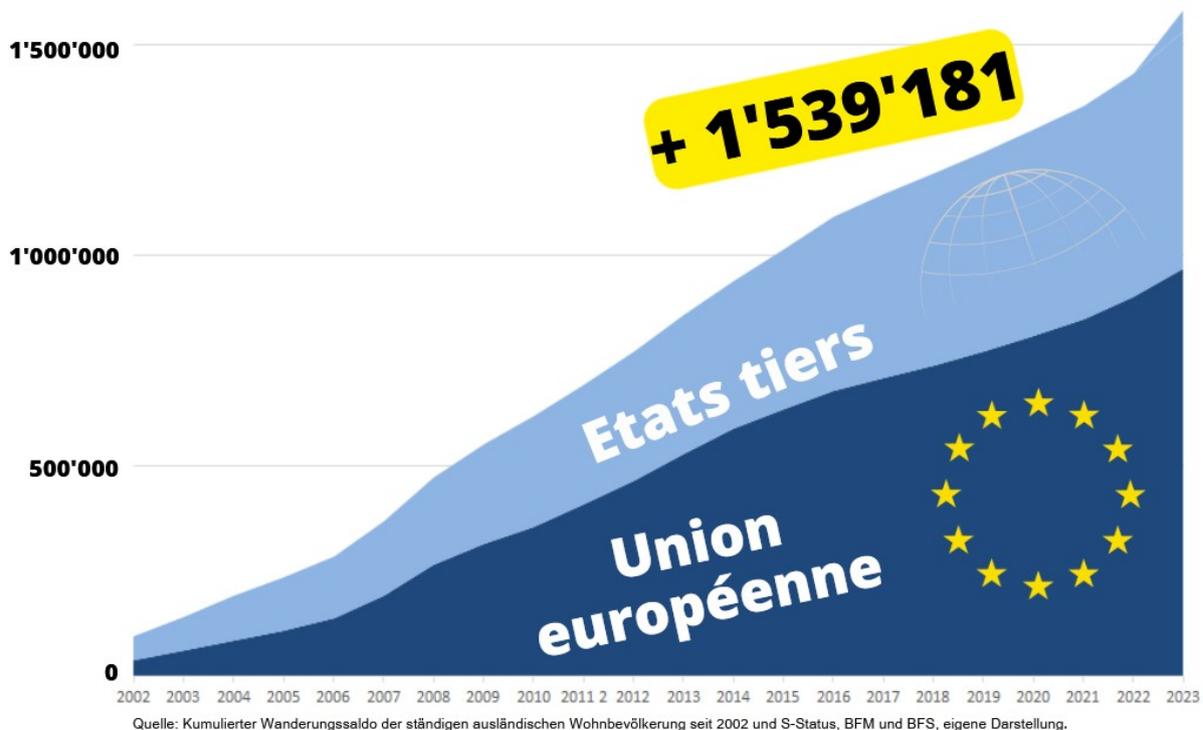
<sup>87</sup> [Motion 22.3092 Un statut juridique de réfugiés et de réfugiées pour les victimes du climat](#) refusée par 124 voix contre 68

<sup>88</sup> [23.3082](#) Offensive de rapatriement et expulsion systématique des délinquants et des personnes dangereuses

## 14. Les abus en matière d'asile sont également à l'origine d'une croissance démographique effrénée

Fin 2002, on comptait 1 476 966 ressortissants étrangers résidant en Suisse. <sup>89</sup> Fin 2023, ils étaient 2'313'217, soit une augmentation de 836'251 personnes ou 57% ! On peut parler ici d'une explosion de la population étrangère résidant en Suisse. L'augmentation est d'autant plus spectaculaire que, dans le même temps, de nombreux étrangers ont été naturalisés et sont donc sortis des statistiques : 891'098 (!) personnes depuis 2002. <sup>90</sup> **Cela représente en moyenne plus de 40'500 naturalisations par an.**

**Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE, la population suisse a augmenté de plus de 1.5 million de personnes. Les principaux moteurs de cette croissance sont l'immigration et l'asile illégal.**



<sup>89</sup> [Structure de la population résidente permanente selon le canton, de 1999 à 2022 | OFS \(admin.ch\)](#)

<sup>90</sup> [Naturalisations \(admin.ch\)](#)

## 15. Le peuple doit prendre les choses en main : Oui à l'initiative « Stop aux abus de l'asile ! (Initiative pour la protection des frontières) »

L'asile doit être accordé - c'est la loi - **aux personnes dont la vie ou l'intégrité physique sont menacées dans leur pays**. En réalité, cela ne devrait être le cas que de très peu d'entre eux. Même la gauche le sait lorsqu'elle parle de « réfugiés de la pauvreté » et, depuis peu, de « réfugiés de la crise et du climat ».

Les statistiques le montrent : **Le système d'asile suisse est un chaos**. Il est trop généreux dans l'octroi du statut d'asile et pas assez conséquent dans le traitement des personnes qui ne l'obtiennent pas. Une fois que l'on est ici, on y reste. C'est une trahison de l'idée d'asile.

**L'élite politique trompe la population suisse**. La politique d'asile actuelle ne mérite plus ce nom. **Ce qui devait être une demande d'aide humanitaire s'est transformée depuis longtemps en une migration d'asile globale et organisée**. Nous, les Suisses, en supportons les conséquences : **des milliards de francs de coûts, des problèmes d'intégration, de la criminalité, une perte d'identité. La Suisse n'est plus la Suisse**.

L'initiative pour la protection des frontières corrige le tir face à cette folie :

- Pas d'asile pour les migrants illégaux qui arrivent en Suisse avec des bandes de passeurs via des pays tiers sûrs (comme par exemple l'Italie, l'Autriche ou même la France).
- Seuls 5'000 véritables réfugiés pourront être accueillis chaque année, au lieu de dizaines de milliers de migrants en quête d'asile en provenance du monde entier.
- Les personnes dont la demande d'asile a été rejetée n'auront plus le droit de rester en Suisse. Cela concerne surtout les jeunes hommes originaires d'Afrique, d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie, de Turquie et des Balkans.
- Des contrôles aux frontières suisses sont nécessaires pour stopper l'immigration illégale. Protéger nos frontières, c'est protéger notre patrie.



**Stop aux abus de l'asile !**

**Signez maintenant l'initiative pour la protection des frontières !**

## 16. Questions – réponses sur l’initiative

1. *La fermeture des frontières n'apporte rien à un seul pays. Ne serait-il pas plus judicieux et plus avantageux que l'UE ferme sa frontière extérieure ??*

Les contrôles systématiques aux frontières fonctionnent. Par exemple, l'Allemagne et la France ont introduit des contrôles aux frontières avant le championnat d'Europe de football et les Jeux olympiques, ce qui a permis de réduire considérablement le nombre de passages illégaux aux frontières et de demandes d'asile. Pendant la pandémie, la fermeture des frontières a fait chuter la migration illégale des demandeurs d'asile. Les contrôles aux frontières augmentent la sécurité et endiguent la migration illégale. En tant que petit pays enclavé, la Suisse peut contrôler ses frontières nationales mieux et plus efficacement qu'une grande entité comme l'UE ne peut le faire pour ses frontières extérieures.

2. *Comment l'UDC entend-elle financer les contrôles aux frontières ? A combien s'élèveraient les coûts et combien de gardes-frontières supplémentaires seraient nécessaires ? Comment veut-elle contrôler la frontière verte ?*

Aujourd'hui déjà, des dizaines de millions de francs sont versés chaque année à l'UE pour un contrôle des frontières extérieures de l'UE qui ne fonctionne pas. La mise en œuvre de l'initiative sur la protection des frontières réduirait considérablement le nombre de demandeurs d'asile et donc les coûts annuels de l'asile qui se chiffrent en milliards. Cela libérerait les moyens nécessaires pour rétablir le droit et l'ordre à la frontière suisse. En outre, la garantie de la sécurité intérieure et extérieure fait partie des tâches les plus importantes d'un Etat, les ressources nécessaires à cet effet doivent être mises à disposition en priorité.

3. *Que fait la Suisse avec les clandestins qu'elle arrête à la frontière ? Les Italiens, les Français, les Autrichiens et les Allemands ne les reprendront certainement pas ?*

Selon l'article 57a, alinéa 1 de l'initiative sur la protection des frontières, « les personnes qui entrent en Suisse sont [désormais] systématiquement contrôlées ». Selon l'alinéa 3, « l'entrée est refusée aux personnes qui ne disposent pas d'un titre de séjour valable ou d'une autre autorisation d'entrée ». Et l'alinéa 4 stipule que « l'entrée et l'asile ne sont pas accordés aux personnes qui entrent en Suisse par un pays tiers sûr dans le but de déposer une demande d'asile ».

Les personnes qui tentent de franchir illégalement la frontière suisse ne sont donc pas autorisées à entrer dans le pays et restent en Italie, en France, en Autriche ou en Allemagne. Nos pays voisins doivent remplir leurs obligations au lieu de laisser les migrants illégaux poursuivre leur route vers la Suisse. Si des migrants illégaux entrent en Suisse sans être découverts malgré les contrôles systématiques aux frontières, ils doivent être renvoyés directement dans leur pays d'origine ou placés dans des centres de renvoi fermés, de préférence dans des pays tiers.

4. *Comment l'UDC veut-elle éviter le chaos aux frontières si chaque voiture, chaque camion doit être contrôlé ?*

Avec les nouvelles technologies d'identification, par exemple la RFID<sup>91</sup>, ou des documents d'entrée, les contrôles systématiques aux frontières peuvent être fortement accélérés et simplifiés. De plus, l'initiative sur la protection des frontières prévoit à l'article 57a, alinéa 1, des procédures simplifiées pour les Suisses, les frontaliers et d'autres catégories de personnes lors des contrôles systématiques à la frontière. A cela s'ajoutent l'expérience et les connaissances

<sup>91</sup> « Radio-frequency identification » (RFID)

du Corps des gardes-frontière : Toutes les personnes et tous les véhicules ne doivent pas être contrôlés.

5. *L'initiative ne veut pas accorder l'entrée et le droit de déposer une demande d'asile aux personnes qui entrent en Suisse par un pays tiers sûr, mais exclut les citoyens des pays limitrophes. Est-ce compatible avec l'accord actuel sur la libre circulation des personnes avec l'UE ?*

a) La libre circulation des personnes ne s'applique pas aux migrants demandeurs d'asile. Elle s'applique aux citoyens des pays de l'UE qui veulent travailler en Suisse. Avant la votation sur les accords de Schengen / Dublin, l'UDC a mis en garde : « Schengen apporte l'insécurité » et signifie que « le pays le plus attractif d'Europe supprime les contrôles aux frontières - avec de graves conséquences : Plus de touristes criminels, plus de clandestins, plus de travailleurs au noir et plus de chômeurs. »<sup>92</sup> Là encore, les électeurs ont été trompés par des déclarations telles que « *Schengen/Dublin : plus de sécurité, moins d'abus en matière d'asile.* »<sup>93</sup> ou « *Décharge dans le domaine de l'asile* »<sup>94</sup>. Les conséquences de l'acceptation de l'initiative « Stop aux abus de l'asile ! (Initiative pour la protection des frontières) » sur la libre circulation des personnes avec l'UE<sup>95</sup> et l'affiliation de la Suisse à Schengen<sup>96</sup> et Dublin<sup>97</sup> est difficile à évaluer. L'initiative précise toutefois que le nouvel article constitutionnel 57a « Protection des frontières nationales » prime et que les accords internationaux que le Conseil fédéral juge incompatibles avec l'article 57a doivent être renégociés ou, en cas d'échec, dénoncés pour la prochaine échéance possible après un délai de dix-huit mois à compter de l'acceptation de l'article 57a par le peuple et les cantons (dispositions transitoires relatives à l'art. 57a).

b) Pourquoi les États limitrophes sont-ils exclus de l'initiative sur la protection des frontières ? Si l'un de nos voisins devait opprimer ses propres citoyens au point de les obliger à fuir, la Suisse serait un havre de paix. Les demandeurs d'asile des pays limitrophes n'entreraient donc pas en Suisse via des pays tiers sûrs. Pour eux, la Suisse serait l'État le plus proche. Il y a donc ici un motif d'asile justifié. Cette exception montre à quel point l'initiative est attachée à l'esprit initial de l'asile. Il s'agit de protéger ceux qui ont vraiment besoin de cette protection. Pour cela, il faut paralyser le système d'abus des migrants d'asile illégaux et des bandes de passeurs criminels.

6. *Comment l'UDC en arrive-t-elle au nombre maximal de 5'000 personnes à l'Art. 121a, al. 2 dans le texte de l'initiative ?*

L'article 57a, alinéa 5 de l'initiative sur la protection des frontières fixe un « contingent annuel d'octroi de l'asile de 5'000 personnes au maximum ». Il s'agit là de la mise en œuvre d'un mandat constitutionnel : Selon l'article 121a Cst. « Gestion de l'immigration », « le séjour des étrangers en Suisse est limité par des nombres maximums et des contingents annuels. Les nombres maximums s'appliquent à toutes les autorisations relevant du droit des étrangers, y compris le domaine de l'asile ». Parallèlement, un plafond absolu garantit également que le Conseil fédéral et le Parlement ne trouvent pas de nouveaux moyens pour laisser malgré tout entrer dans le pays plus de migrants relevant de l'asile que ce que le peuple et les cantons ont décidé. Compte tenu de la population suisse et de la taille du pays, l'UDC considère qu'une limite de 5'000 véritables réfugiés est appropriée.

<sup>92</sup> <https://www.svp.ch/aktuell/publikationen/medienmitteilungen/sicherheit-verlieren-arbeit-verlieren-schengen-nein/>

<sup>93</sup> Argumentaire sur l'accord Schengen/Dublin du comité « Economie suisse pour les Bilatérales »

<sup>94</sup> Explications du Conseil fédéral relatives à la votation populaire fédérale du 5 juin 2005, pages 5 et 13

<sup>95</sup> <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2002/243/de>

<sup>96</sup> U.a. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0399>

<sup>97</sup> U.a. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=CELEX%3A32013R0604>

7. *Que signifie l'obligation d'enregistrement pour l'entrée dans la section 2 ? Une sorte de visa ESTA ?*

L'article 57a, alinéa 2 de l'initiative sur la protection des frontières est libellé comme suit : « *Le législateur peut prévoir une obligation de déclarer l'entrée en Suisse pour certaines catégories de personnes, notamment pour les ressortissants d'Etats d'origine dont le nombre de ressortissants séjournant illégalement en Suisse est élevé. La Confédération et les cantons relèvent à cet effet le nombre et la provenance des personnes entrées illégalement ou séjournant illégalement en Suisse* ». Il ne s'agit donc pas d'un visa, mais d'une déclaration, comme le connaissent déjà de nombreux États. Par exemple, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada ont de telles déclarations. Il s'agit de savoir qui se trouve en Suisse. L'inscription est automatique et donne généralement lieu à une décision positive. La formulation potestative de l'article 57a sert de base constitutionnelle au législateur pour prendre des mesures spéciales à l'égard des citoyens d'États dans lesquels un nombre élevé de clandestins est appréhendé. Le système électronique d'autorisation de voyage des États-Unis, appelé Electronic System for Travel Authorization (ESTA), pourrait servir de modèle à cet égard.

8. *L'initiative veut exclure l'admission provisoire. Le Conseil fédéral ne va-t-il pas tout simplement créer un nouveau statut et supprimer cette base constitutionnelle ?*

Non, en cas d'acceptation de l'initiative par le peuple et les cantons, les migrants qui entrent en Suisse par un pays tiers sûr ne se verront pas accorder l'entrée et l'asile. Une admission provisoire est également exclue. Comme l'initiative est directement applicable dès son acceptation par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral ne peut pas contourner cet article constitutionnel.

9. *Qu'en est-il des personnes admises à titre provisoire qui sont en Suisse depuis des années ? Peuvent-elles rester ou ces cas seront-ils réévalués ?*

Les dispositions transitoires stipulent qu'aucune nouvelle admission provisoire ne sera plus accordée. Les personnes actuellement admises à titre provisoire « ne se verront plus délivrer de nouveaux permis ». Cela signifie que ces cas doivent être réévalués. Si une personne admise provisoirement ne se qualifie pas pour un autre statut relevant du droit des étrangers, elle devient au bout de 90 jours une personne en situation irrégulière qui perd tout droit au système social suisse ou à notre système de santé.

10. *La Suisse a une longue tradition humanitaire, dont fait partie la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Cette initiative ne supprime-t-elle pas le droit d'asile et ne viole-t-elle pas ainsi les droits de l'homme ?*

C'est le contraire qui est vrai : l'initiative sur la protection des frontières renforce l'obligation humanitaire de la Suisse en focalisant le système d'asile sur les personnes ayant réellement besoin de protection. Aujourd'hui, on assiste à une croissance sauvage. Toute une série de profiteurs et de trafiquants d'êtres humains abusent du système d'asile. L'initiative met fin à ces abus. La Convention de Genève relative au statut des réfugiés n'implique pas le droit pour chaque citoyen de la Terre d'élire domicile dans le pays de son choix et d'être pris en charge par la collectivité. L'initiative sur la protection des frontières exige uniquement que « l'entrée et l'asile ne soient pas accordés aux personnes qui entrent en Suisse par un pays tiers sûr pour y déposer une demande d'asile ». Comme ces personnes n'ont pas à craindre de persécution dans le pays tiers sûr à partir duquel elles ont voulu entrer en Suisse, à savoir l'Italie, la France, l'Autriche ou l'Allemagne, la Convention de Genève relative au statut des réfugiés n'est pas violée.

*11. L'UDC se contente de détourner le regard alors que des milliers de personnes perdent la vie en fuyant (en Méditerranée, par la violence des passeurs, etc.). Que sont en revanche quelques milliards de francs d'impôts ?*

Les passeurs - en fait, ce sont des trafiquants d'êtres humains - en dehors et à l'intérieur de l'Europe font partie d'un réseau perfide de profiteurs de la pratique laxiste en matière d'asile en Suisse et en Europe. Le business criminel des passeurs est devenu une affaire de milliards. Ce n'est que lorsque des pays comme la Suisse serreront la vis aux migrants clandestins que l'on coupera l'herbe sous le pied de ce business brutal.

*12. Pourquoi l'UDC n'est-elle pas prête à assumer la responsabilité de sa politique nuisible au climat et à accueillir des réfugiés climatiques ?*

Tout d'abord, il convient de rejeter cette hypothèse : La Suisse a l'une des politiques climatiques les plus efficaces au monde. Aucun pays ayant notre niveau de vie n'émet moins de CO<sup>2</sup> par habitant et aucun pays n'émet moins de CO<sup>2</sup> par franc de valeur ajoutée. De plus, un petit pays comme la Suisse n'a guère d'impact mesurable sur le climat mondial. Le terme de « réfugié climatique » vient de l'industrie de l'asile de gauche, qui cherche toujours de nouvelles raisons d'accueillir encore plus de personnes en Suisse. Le PS veut étendre le droit d'asile afin que « tous les réfugiés de crise et de guerre puissent être accueillis, indépendamment de leur origine géographique ».

*13. Pourquoi devrais-je signer / soutenir cette initiative, puisqu'elle ne sera de toute façon pas mise en œuvre ?*

Pour la conception suisse de l'Etat, il était choquant que le Conseil fédéral et le Parlement n'aient pas mis en œuvre l'initiative populaire fédérale « Contre l'immigration de masse », c'est-à-dire l'article 121a de la Constitution fédérale. Comme l'initiative populaire fédérale « Stop aux abus de l'asile ! » c'est-à-dire l'article 57a de la Constitution fédérale, est « directement applicable », une non-application par le Conseil fédéral et le Parlement est cette fois exclue. En outre, plus il y aura de signataires et plus l'initiative sera acceptée, plus la pression démocratique pour la mise en œuvre de l'initiative sera forte.

*14. L'UDC veut-elle placer dans des camps fermés les immigrés clandestins qu'elle a arrêtés ? Ou que doit-on en faire ?*

Les migrants illégaux doivent rester dans les pays tiers sûrs par lesquels ils voulaient entrer en Suisse, car la Suisse ne les laissera plus entrer dans le pays à l'avenir. Le fait que différents Etats laissent passer ces personnes est une violation du droit. Voir aussi la réponse à la question 3.

*15. Que doit-on faire des demandeurs d'asile criminels ? On ne peut de toute façon pas les renvoyer chez eux et notre système judiciaire est beaucoup trop lent et trop laxiste, le train est parti depuis longtemps...*

Grâce aux contrôles systématiques aux frontières nationales et à la tolérance zéro pour les clandestins, l'acceptation de l'initiative populaire fédérale « pour la protection des frontières », on peut s'attendre à un net recul de la criminalité des étrangers et en particulier des migrants demandeurs d'asile. Mais c'est ainsi : La jurisprudence en Suisse doit changer.

*16. Pourquoi ne pas simplement supprimer l'aide sociale aux demandeurs d'asile qui ont peur de travailler et qui pourraient le faire ?*

L'UDC a toujours défendu l'approche de l'aide d'urgence plutôt que de l'aide sociale. Malheureusement, la majorité de centre-gauche au Parlement a jusqu'à présent refusé de prendre les mesures légales correspondantes. De toute façon, grâce à l'initiative pour la protection des

frontières, beaucoup moins de migrants en quête d'asile arriveront en Suisse par rapport à aujourd'hui. Les requérants d'asile aptes à travailler mais qui ne veulent pas le faire doivent en effet être privés de l'aide de l'Etat.

*17. Pourquoi les autres pays musulmans n'incluent-ils pas les membres de leur foi dans leur procédure d'asile ?*

Parce qu'il ne s'agit pas du tout de demandeurs d'asile, mais de migrants économiques qui profitent de notre pratique laxiste en matière d'asile et veulent profiter de notre système social. Les États musulmans très riches comme les Émirats arabes unis ou l'Arabie saoudite ont des lois sur l'immigration très strictes et une tolérance zéro à l'égard de la criminalité. Cela a de toute évidence un effet dissuasif sur les passeurs et les migrants demandeurs d'asile.

*18. L'UDC ne fait qu'exploiter le thème de l'asile, mais n'assume aucune responsabilité. Pourquoi l'UDC n'a-t-elle pas repris le DFJP (à la place d'Elisabeth Baume-Schneider puis de Beat Jans) ?*

C'est un reproche bien connu et assez ridicule. Le seul ministre de l'Asile qui a réussi à faire baisser le nombre de demandes d'asile à 10'000 a été le conseiller fédéral Christoph Blocher (2004-2007). Son objectif était de réduire encore une fois de moitié ce chiffre à 5'000 demandes par an après quatre autres années de mandat. Et qu'ont fait les autres partis avec le seul ministre de l'Asile de l'UDC jusqu'à présent ? Ils l'ont renvoyé après 4 ans. Albert Rösti a repris le département de l'énergie, dont la gestion était désastreuse, et met désormais tout en œuvre pour que la Suisse retrouve un approvisionnement énergétique fiable et abordable. L'UDC est prête à présenter des candidats qui connaissent bien le dossier de l'asile lors des prochaines élections, ordinaires ou complémentaires, au Conseil fédéral.